

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18419

Numéro SIREN : 420 038 366

Nom ou dénomination : PELICAN VENTURE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 55319



20180553192017-

DATE DEPOT : 10/07/2018

N° DE DEPOT : 55319

N° GESTION : 1998B18419

N° SIREN : 420038366

DENOMINATION : PELICAN VENTURE

ADRESSE : 19 rue du 4 Septembre 75002 Paris

MILLESIME : 2017

PELICAN VENTURE

Société par actions simplifiée au capital de 3.309.778,08 €
Siège social : 19 rue du Quatre Septembre – (75002) PARIS
420 038 366 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2018**

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

14 JUL. 2018

Sous le N° : 55379

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de cet exercice se soldant par un bénéfice de 6.552.172,63 € tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 32.450 euros, ainsi que le montant d'impôt théorique correspondant, soit 11.529 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés au 31 décembre 2017, se soldant par un résultat net part du groupe de -3,4 millions d'euros, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion :

- Décide d'affecter le bénéfice de de l'exercice de 6.552.172,63 € au compte de report à nouveau qui passe ainsi à 68.958.146,46 €;
- Décide de distribuer un dividende de 2.198.799,41€, prélevé sur le compte de report à nouveau créditeur, soit 0,956 euro par action (étant précisé que ce montant de dividende par action n'est pas pertinent eu égard à l'existence d'actions de préférence),
- Constate que le solde du compte report à nouveau s'élèvera ainsi à 66.759.347,05 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il lui a été rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par action	Autres revenus distribués	
2014	1,03 €		
2015	1,03 €		
2016	0,96 €		

[...]

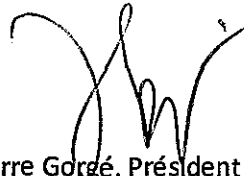
Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant précisé que, en ce qui concerne la décision de distribution du dividende, le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JPG', is positioned above the text of the certification.

Extrait certifié conforme le 9 juillet 2018, par Jean-Pierre Gorgé, Président

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
Capital souscrit non-appelé (I)				Certifié conforme 08/07/2018
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 850,00		1 850,00	Le Jury
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	1 850,00		1 850,00	
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	178 086,32	35 035,32	143 051,00	
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	178 086,32	35 035,32	143 051,00	
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	66 812 188,95	2 560 089,09	64 252 099,86	
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	64 477 027,86	2 560 089,09	61 916 938,77	
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	2 077 840,03		2 077 840,03	
Prêts	249 858,06		249 858,06	
Autres immob. financières	7 463,00		7 463,00	
TOTAL II	66 992 125,27	2 595 124,41	64 397 000,86	
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	10 414 512,98	6 167 826,44	4 246 686,54	
Clients et comptes rattachés	2 048 157,40	1 709 074,20	339 083,20	
Autres créances	8 366 355,58	4 458 752,24	3 907 603,34	
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	7 528 518,66	310 023,19	7 218 495,47	
Valeurs mobilières de placement	3 784 512,83	310 023,19	3 474 489,64	
Disponibilités	3 744 005,83		3 744 005,83	
Charges constatées d'avance	8 461,00		8 461,00	
Charges constatées d'avance	8 461,00		8 461,00	

PELICAN VENTURE

Bilan actif

N° Siret 420038366

19 RUE DU QUATRE SEPT

NAF (APE)

N° Identifiant

75002 PARIS

Document fin d'exercice

Période du 01/01/17

au 31/12/17

Impression provisoire

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Date de tirage 06/07/18 à 11:30:48

Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
TOTAL III	17 951 492,64	6 477 849,63	11 473 643,01	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	84 943 617,91	9 072 974,04	75 870 643,87	

Détail des postes			Valeurs nettes	
Capital social ou individuel			3 309 778,08	
Capital social ou individuel			3 309 778,08	
Primes d'émission, de fusion			18 334,28	
Primes d'émission, de fusion			18 334,28	
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			514 866,75	
Réserve légale			401 261,18	
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			40 977,69	
Autres réserves			72 627,88	
Report à nouveau			62 405 973,83	
Report à nouveau			62 405 973,83	
Résultat de l'exercice			6 552 172,63	
Résultat de l'exercice			6 552 172,63	
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			72 801 125,57	
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

PELICAN VENTURE	Bilan passif	N° Siret 420038366
19 RUE DU QUATRE SEPT		NAF (APE)
75002 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
Impression provisoire		Période du 01/01/17
		au 31/12/17
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 06/07/18 à 11:30:48 Page : 4

Détail des postes			Valeurs nettes	
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			400 525,00	
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			400 525,00	
Emprunts et dettes financ. divers			1 966 578,67	
Emprunts et dettes financ. divers			1 966 578,67	
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			120 523,31	
Dettes fourniss. & cptes rattachés			120 523,31	
Dettes fiscales et sociales			565 644,34	
Dettes fiscales et sociales			565 644,34	
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			16 246,98	
Autres dettes			16 246,98	
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			3 069 518,30	
Ecart de conversion passif (V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			75 870 643,87	

Détail des postes			Au 311217	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			733 076,02	
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			733 076,02	
Impôts, taxes et vers. assimilés			64 017,59	
Impôts, taxes et vers/ assimilés			64 017,59	
Charges du personnel			941 158,24	
Salaire et traitements			661 125,11	
Charges sociales			280 033,13	
Dotations aux amortis. & provisions			128 797,00	
Amort. sur immobilisations			28 996,00	
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			99 801,00	
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			2,99	
Autres charges			2,99	
TOTAL I			1 867 051,84	
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			249 727,07	
Dot. aux amort. & aux provisions			238 241,99	
Intérêts et charges assimilées			11 485,08	
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			453 828,06	
Sur opérations de gestion			111 402,00	
Sur opérations en capital			341 129,06	
Dotations aux amort. & provis.			1 297,00	
PARTICIP. SALAIRES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			-142 044,00	
Impôts sur les bénéfices			-142 044,00	
Solde créditeur			6 552 172,63	
Bénéfice			6 552 172,63	
TOTAL GENERAL (CHARGES)			8 980 735,60	

Détail des postes			Au 311217	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			937 700,83	
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			937 700,83	
Autres produits d'exploitation (B)			7,44	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge				
Autres produits			7,44	
TOTAL (A+B)			937 708,27	
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			2 189 183,77	
De participations			1 026 778,00	
D'autres valeurs mobil. & créances			7 558,70	
Autres intérêts et produits assim.			167 583,60	
Reprise/provis. & transf. charges			596 603,66	
Différ. positives de change			386 366,49	
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			4 293,32	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			5 853 843,56	
Sur opérations de gestion			6 111,90	
Sur opér. de capital, cess. actifs			5 847 731,66	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			8 980 735,60	

PELICAN VENTURE

Siège social : 19 rue du 4 septembre – 75002 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 3 309 778,08 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société PELICAN VENTURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PELICAN VENTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

La note 2 de l'annexe expose les règles et principes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié et confirmé le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

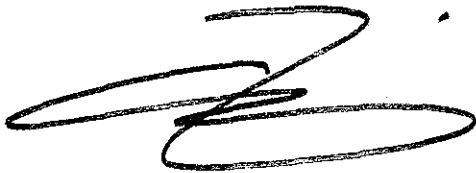
– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Boulogne, le 6 juin 2018

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

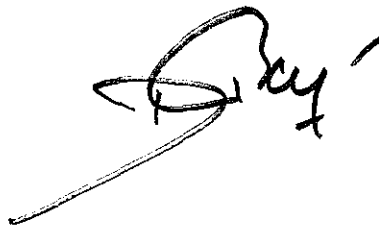
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Stéphane MARIE

Associé

Dominique Beyer

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'D' followed by 'Beyer' in a cursive script.

Associé

PÉLICAN VENTURE

COMPTES ANNUELS 2017

**PÉLICAN VENTURE SAS
19 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75002 PARIS**

Actif

(en milliers d'euros)	2017			2016
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations incorporelles	2	-	2	-
Immobilisations corporelles	178	35	143	59
Titres de participation	64 477	2 560	61 917	61 598
Autres immobilisations financières	2 335	-	2 335	2 133
ACTIF IMMOBILISE	66 992	2 595	64 397	63 791
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	2 048	1 709	339	491
Autres créances d'exploitation	8 367	4 459	3 908	3 109
Valeurs mobilières de placement	3 785	310	3 475	1 679
Disponibilités	3 744	-	3 744	3 312
ACTIF CIRCULANT	17 944	6 478	11 466	8 591
Charges constatées d'avance	8	-	8	6
TOTAL ACTIF	84 944	9 073	75 871	72 389

Passif

(en milliers d'euros)	2017	2016
Capital social	3 310	3 310
Primes	18	18
Réserve légale	401	401
Autres réserves	114	114
Report à nouveau	62 406	65 606
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 552	(1 001)
Acompte sur dividendes	-	-
CAPITAUX PROPRES	72 801	68 448
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	400	1 050
Dettes financières diverses	1	2
Fournisseurs	120	58
Dettes fiscales et sociales	566	618
Autres dettes	1 983	2 213
TOTAL DETTES	3 070	3 941
TOTAL PASSIF	75 871	72 389

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	938	1 062
Reprises sur provisions et transfert de charges	-	68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	938	1 130
Autres achats et charges externes	(733)	(495)
Impôts, taxes et versements assimilés	(56)	(72)
Frais de personnel	(941)	(937)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
- sur immobilisations	(29)	(28)
- sur actif circulant	(100)	(1 210)
Autres charges	-	(1)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(1 859)	(2 743)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(921)	(1 613)
RESULTAT FINANCIER	1 659	1 418
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	738	(195)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 680	(762)
Impôt sur les bénéfices	134	(44)
RESULTAT NET	6 552	(1 001)

Annexe aux comptes sociaux

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés supra sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 avant affectation du résultat s'élève à 75 871 060,54 € ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 6 552 172,63 €.

Les comptes annuels de PÉLICAN VENTURE ont été arrêtés par le Président en date du 4 mai 2018.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

1/ Titres RECIF

PÉLICAN VENTURE a entamé au premier semestre 2017 des démarches en vue de se désengager de sa filiale RECIF Technologies (robotique pour le semi-conducteur). PELICAN VENTURE a cédé ses titres en juillet 2017, le prix de cession a été constaté dans les comptes pour un montant de 5,61 millions d'euros. Dans le même temps, SOPROME, filiale de PELICAN VENTURE, a pris une participation minoritaire.

2/ Titres INGENOX

Le projet de cession évoqué l'exercice précédent s'est concrétisé. En 2017, Pélican a cédé sa participation dans la société INGENOX. Cette opération s'est traduite par une moins-value de 260 milliers d'euros. Cette moins-value était couverte par une dépréciation de 280 milliers d'euros qui a été reprise sur l'exercice.

3/ Titres GROUPE GORGÉ

En 2017, Pélican a acquis 15 000 actions de la société GROUPE GORGÉ pour 341 milliers d'euros.

4/ Titres LA VÉLIÈRE CAPITAL

Suite à la cession intervenue en 2016, Pélican a bénéficié de deux compléments de prix représentant 128 milliers d'euros.

5/ FRANCEOLE

PELICAN VENTURE avait entamé des démarches fin 2016 pour céder la filiale FRANCEOLE. Ce projet de cession n'a pas pu aboutir et la société, qui connaissait des difficultés importantes, a fait l'objet à partir de mai 2017 d'une procédure de sauvegarde suivie d'un redressement et d'une liquidation judiciaire. La plupart des actifs et des personnels des deux sites de la société ont été repris par de nouvelles sociétés.

NOTE 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du Règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, récemment modifié par les Règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07 et 2017-01. Les hypothèses de base sont les suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les principales durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition déduction faite des éventuelles provisions estimées nécessaires.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie. Quand les titres sont cotés en bourse, la capitalisation boursière des derniers mois est également prise en considération.

Les prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine déduction faite des provisions estimées nécessaires.

Créances

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Trésorerie, valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

NOTE 3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 État de l'actif immobilisé

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations incorporelles en cours	-	2	-	2
TOTAUX	-	2	-	2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	141	153	116	178
TOTAUX	141	153	116	178
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	64 436	341	300	64 477
Autres immobilisations financières	2 133	297	95	2 335
TOTAUX	66 569	638	395	66 812

L'évolution des titres de participation s'explique par :

- l'acquisition d'actions de GROUPE GORGÉ ;
- la sortie des titres INGENOX et des titres RECIF Technologies suite à leur cession.

3.2 État des amortissements

La dotation aux amortissements de l'exercice est de 29 milliers d'euros. Elle concerne le matériel de transport.

Le montant total des amortissements au 31 décembre 2017 est de 35 milliers d'euros.

3.3 État des provisions

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations	Reprises	Transfert	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
TOTAUX (1)	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation :					
- des titres de participation	2 838	2	280	-	2 560
- des immobilisations financières	-	-	-	-	-
- des comptes clients	1 609	100	-	-	1 709
- des autres créances	4 619	139	299	-	4 459
- des valeurs mobilières de placement	229	99	18	-	310
TOTAUX (2)	9 295	340	597	-	9 038
TOTAUX GENERAUX (1) + (2)	9 295	340	597	-	9 038

La diminution des provisions pour dépréciation des titres de participation s'explique par la reprise constatée sur les titres INGENOX (280 milliers d'euros).

Les dotations aux provisions des comptes clients concernent les filiales FRANCEOLE (46 milliers d'euros) et TROIDEMI (54 milliers d'euros).

L'évolution des provisions pour dépréciations des autres créances s'explique principalement par une diminution de 217 milliers d'euros sur l'en cours de la SCI AUSSONNE et par une augmentation de 48 milliers sur l'en cours de la société TROIDEMI.

3.4 Valeurs mobilières de placement

Le poste « valeurs mobilières de placement », qui figure à l'actif du bilan au 31 décembre 2017 pour un montant (valeur brute) de 3 785 milliers d'euros, est composé :

- de parts de FCP pour 199 milliers d'euros ;
- d'actions cotées pour 3 379 milliers d'euros ;
- d'actions non cotées pour 203 milliers d'euros ;
- d'autres titres non cotés pour 4 milliers d'euros.

Les titres de la FCPR CAPHORN d'un montant de 190 milliers d'euros sont libérés à hauteur de 180 milliers d'euros, une dette de 10 milliers d'euros au titre du versement restant à libérer figure au passif du bilan.

3.5 État des échéances des créances et des dettes

État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	250	74	176
Autres immobilisations financières	7	-	7
Autres créances clients	2 048	-	2 048
Sécurité Sociale et autres organismes	9	9	-
État et autres collectivités publiques :			
- Impôt sur les bénéfices	-	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	20	20	-
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	227	227	-
Groupe et associés	8 020	3 562	4 458
Débiteurs divers	90	89	1
Charges constatées d'avance	8	8	-
TOTAUX	10 679	3 989	6 690

Les créances à plus d'un an concernent essentiellement des créances provisionnées sur des filiales.

Produits à recevoir : deuxième complément de prix sur cession des titres LA VÉLIÈRE CAPITAL (88 k€) et créances fiscales (227 k€).

État des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :			
- à un an maximum à l'origine	-	-	-
- à plus d'un an à l'origine	401	401	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	120	120	-
Personnel et comptes rattachés	47	47	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	128	128	-
État et autres collectivités publiques :			
- Impôt sur les bénéfices	8	8	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	368	29	339
- Autres impôts, taxes et assimilés	15	15	-
Groupe et associés	1 973	1 973	-
Autres dettes	10	10	-
TOTAUX	3 070	2 731	339

Les dettes financières concernent des crédits obtenus pour le financement d'opérations de croissance externe.

Charges à payer par postes du bilan :

(en milliers d'euros)	Montant
Emprunts & dettes établissement de crédit	1
Emprunts & dettes financières diverses	-
Fournisseurs	79
Dettes fiscales & sociales	80
Autres dettes	-
TOTAL	160

3.6 Informations relatives aux entreprises liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PÉLICAN VENTURE ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PÉLICAN VENTURE SAS de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	SOPROMECC	GROUPE GORGE et filiales	Autres Filiales
Prêt	-	-	-
Clients	-	-	2 048
Comptes courants débiteurs	-	-	8 020
Autres créances	-	-	-
Dépôt et cautionnements versés	-	7	-
Fournisseurs	-	-	-
Comptes courants créditeurs	1 779	-	187
Autres dettes	-	-	-
Chiffre d'affaires	300	500	137
Produits de participation	1 026	1	-
Autres produits financiers	-	-	121
Achats et charges externes	-	194	-
Charges financières	6	-	-
Autres produits	-	-	-

3.7 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Fin d'exercice
Capital	3 310	-	-	-	3 310
Primes	18	-	-	-	18
Réserves légales	401	-	-	-	401
Autres réserves	114	-	-	-	114
Report à nouveau	65 606	-	(1 001)	(2 199)	62 406
Acompte sur dividende	-	-	-	-	-
Résultat N-1	(1 001)	-	1 001	-	-
TOTAUX	68 448	-	-	(2 199)	66 249
Résultat de l'exercice					6 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					72 801

Le capital est composé de 2 298 457 actions de 1,44 euros de nominal.

3.8 Analyse du résultat financier

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits financiers nets de participation ⁽¹⁾	1 026	494
Produits nets des placements financiers	567	(1 571)
Intérêts et charges assimilés	(12)	(20)
RESULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	1 581	(1 097)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾	-	2 722
Reprises sur provisions pour dépréciation de compte-courant	299	24
Reprises sur provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	17	2 228
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽³⁾	(2)	(1 615)
Dotations aux provisions pour dépréciation de compte-courant ⁽⁴⁾	(138)	(843)
Dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	(98)	-
RESULTAT FINANCIER	1 659	1 418

⁽¹⁾ Le poste « Produits nets de participation » se compose du dividende reçu de SOPROME (1 026 milliers d'euros) en 2017 et de dividendes reçus de SOPROME (435 milliers d'euros) et de LA VELIERE CAPITAL (58 milliers d'euros) en 2016.

⁽²⁾ Concerne en 2016 les titres SOPROME (2 352 milliers d'euros), LA VELIERE CAPITAL (180 milliers d'euros), LA SCI THOUVENOT (170 milliers d'euros) et INGENOX (20 milliers d'euros).

⁽³⁾ Concerne en 2017 les titres de la SCI THOUVENOT (2 milliers d'euros) et en 2016 FRANCEOLE HOLDING (1 600 milliers d'euros) principalement.

⁽⁴⁾ Concerne en 2017 les créances TROIDEMI (48 milliers d'euros) et SCI BETHUNE (85 milliers d'euros) et en 2016 principalement les créances FRANCEOLE HOLDING (474 milliers d'euros) et FRANCEOLE (239 milliers d'euros).

3.9 Analyse du résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2017	2016
Plus-value sur titres Récif	5 606	-
Compléments de prix sur titres LA VELIERE CAPITAL	128	(90)
Mécénat	(70)	-
Plus-value sur cession d'un véhicule	33	-
Rappel d'impôts et pénalités liées	-	(663)
Autres	(17)	(10)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 680	(762)

3.11 Impôt sur les sociétés

Une plus-value de 29,1 millions d'euros, liée à la fusion de BALISCO et GROUPE GORGÉ (ex FINUCHEM) réalisée en 2009, bénéficie d'un sursis d'imposition tant que les titres reçus en rémunération de cette fusion sont détenus par PÉLICAN VENTURE. Les titres reçus à l'occasion de cette opération sont toujours détenus par PÉLICAN VENTURE.

PÉLICAN VENTURE et TROIDEMI forment un périmètre d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2013.

Au 31 décembre 2017, le résultat fiscal de l'ensemble intégré, avant imputation des déficits, se décompose ainsi :

- Taux normal : 374 milliers d'euros
- Taux réduit : 773 milliers d'euros

Après imputation des déficits à hauteur de 1 074 milliers d'euros, le déficit reportable s'élève à 3 017 milliers d'euros.

NOTE 4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capital Capitaux propres	Quote-part Dividendes	Valeur brute titres Valeur nette titres	Prêts, avances, Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL					
1. Filiales (détenues à plus de 50 %)					
CFPI (en cours de liquidation)	n/a n/a	100,00 % -	400 -	- -	- -
FRANCEOLE HOLDING (en cours de liquidation)	n/a n/a	94,00 % -	1 600 -	478 -	- -
GROUPE GORGE	13 503 97 122	53,44 % -	43 327 43 327	- -	3 290 20 080
SOPROMECH PARTICIPATIONS	9 404 14 111	99,99 % 1 026	17 331 17 331	- -	- 2 649
SCI THOUVENOT	8 217	100,00 % -	762 217	- -	- (2)
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
Néant					
3. Participations (détention inférieure à 10 %)					
Néant					
FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL					
1. Ensemble des filiales			56 41	7 301 -	
2. Ensemble des participations	Néant				

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

- lettres de confort ou cautions délivrées en faveur de tiers : 116 milliers d'euros

4.2.2 Covenants financiers

PÉLICAN VENTURE a au 31 décembre 2017 une dette résiduelle de 0,4 million d'euros envers LCL, amortissable en 5 annuités, à compter du 5 mai 2014. Cette dette pouvait devenir exigible en cas de non-respect de ratios financiers. La dernière échéance a été payée début 2018, avant la date d'arrêté des comptes.

4.2.3 Engagements reçus

Néant

4.2.4 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 71 milliers d'euros à la date de clôture.

4.3 Nantissements, garanties et sûretés

La garantie suivante a été donnée par PÉLICAN VENTURE.

- Nantissement de 1 600 000 actions FRANCEOLE HOLDING en garantie d'une ouverture de crédit de 2,0 M€ à l'origine (LCL, janvier 2013). Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 0,4 M€ et l'échéance finale est au 2^{ème} trimestre 2018.

4.4 Effectifs

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2017	2016
Effectif moyen employé	7	8
Cadres et professions supérieures	4	5
Techniciens et agents de maîtrise	3	3

4.5 Rémunération des mandataires sociaux

Il a été versé aux dirigeants de PÉLICAN VENTURE une rémunération brute globale de 316 000 euros ainsi que 14 611 euros d'avantages en nature.

4.6 Faits exceptionnels et litiges

La société est régulièrement engagée dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas et après avis de ses conseils, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées dans les comptes.

4.7 Événements postérieurs

Il n'y pas d'événement significatif qui soit intervenu entre le 31 décembre 2017 et la date à laquelle le président a arrêté les comptes.

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2017, les honoraires des deux commissaires aux comptes de PÉLICAN VENTURE s'élèvent à 30 milliers d'euros. Ils sont liés à la certification des comptes.

- 348715
- 348724

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1, Quai de la Corse
75198 PARIS CEDEX 04

Paris, le 9 juillet 2018

Lettre recommandée avec Avis de Réception n° 1A 155 099 0622 7

**Objet : Dépôt des comptes sociaux et consolidés de Pélican Venture
Exercice 2017**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dossier en référence, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en un exemplaire certifié conforme :

Dépôt des comptes sociaux :

- le bilan (actif, passif), le compte de résultat,
- le rapport de gestion,
- l'extrait du procès-verbal de l'assemblée d'approbation des comptes,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

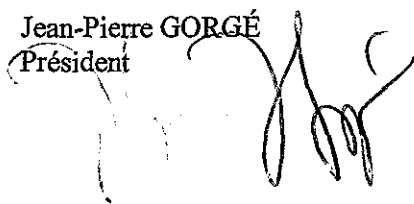
Dépôt des comptes consolidés :

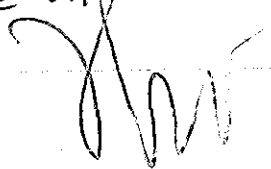
- les comptes consolidés,
- le rapport sur la gestion du groupe,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- un chèque d'un montant de 91,26 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Pierre GORGÉ
Président



Certifié conforme
le 09/07/2018


PÉLICAN VENTURE

RAPPORT FINANCIER 2017



**PELICAN VENTURE SAS
19 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75002 PARIS**

FAITS MARQUANTS

Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 276,8 millions d'euros, contre 288,7 millions d'euros en 2016. Le résultat opérationnel courant s'élève à -1,9 millions d'euros, contre 10,9 millions d'euros en 2016. Le résultat opérationnel est de -10,0 millions d'euros, contre 11,9 millions d'euros en 2016. Le résultat net est une perte de 15,5 millions d'euros. Le résultat net part du groupe s'élève à -3,4 millions d'euros (-2,7 millions d'euros en 2016).

Les principaux faits marquants nécessaires à la compréhension des comptes sont les suivants :

1/Pôle Systèmes Intelligents de Sureté de GROUPE GORGÉ

L'année 2017 a été pour le groupe ECA une année dynamique sur le plan commercial et sur le plan de la R&D. De nombreux développements techniques sont venus renforcer la gamme de solutions déjà très complète du groupe ECA : lancement d'une nouvelle gamme de simulateurs de conduite en situation d'urgence EF Emergency, lancement de la nouvelle gamme de balises de détresse « ELITE » pour l'aviation commerciale, lancement en collaboration avec la société DELAIR-TECH d'une station sol multi-drones aériens.

ECA a également pu faire une démonstration très réussie d'UMIS, son système intégré de drones autonomes pour la guerre des mines développé au cours des dernières années, aux marines belge et néerlandaise.

D'un point de vue commercial, des contrats significatifs ont été remportés sur l'ensemble des pôles, en France comme à l'international. On citera notamment : le développement d'un véhicule sous-marin autonome ultra-profond (AUV) innovant pour la cartographie et l'inspection à 6000m pour Ifremer, un contrat pour des systèmes de démagnétisation et des systèmes de mesure magnétique à base du drone IT180 pour un ministère de la défense d'un pays en Asie, le développement pour RIO TINTO d'un véhicule autonome industriel dédié au transport de charges lourdes dans les usines et le marché pour la fourniture d'une ligne d'assemblage « équipements Systèmes » pour l'A330 sur le site d'Airbus St Nazaire.

ECA a également annoncé en fin d'année la cession ou la fermeture à venir de deux filiales, ECA SINDEL et SSI, devenues non stratégiques pour le Groupe.

2/ Pôle Protection des Installations à Risques de GROUPE GORGÉ

Sur les plans commercial et opérationnel, des projets d'envergure ont ponctué l'année :

- la société BAUMERT a remporté un contrat majeur d'environ 20 millions d'euros pour le projet EPRTM d'Hinkley Point en Angleterre. L'objet de cette commande est de concevoir, fabriquer et installer plus de 200 portes spéciales de types biologique et neutronique destinées à équiper les zones sensibles qui entourent les réacteurs des deux EPRTM anglais.
- la société CLF Satrem a livré avec succès le premier système de protection incendie résidentiel par sprinkleurs en France. Grâce à cette première installation, CLF Satrem confirme sa position de leader dans la mise en œuvre de systèmes sprinkleurs résidentiels en France et le potentiel de ce marché.

Cet exercice 2017 a été marqué les retards dans les grands projets nucléaires et le ralentissement dans l'oil and gas qui ont impacté le pôle.

3/ Pôle Impression 3D de GROUPE GORGÉ

L'année 2017 a représenté une étape majeure dans le développement de PRODWAYS GROUP. La Société a été introduite en bourse sur le marché Euronext Paris compartiment B en avril 2017 (Document de base enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2017 sous le numéro I.17-008 et prospectus (document de base, note d'opération et résumé du prospectus) visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2017 sous le numéro 17-174). Le montant de la levée de fonds s'élève à 66 millions d'euros (avant frais d'émission), en tenant compte des obligations remboursables en actions souscrites en amont de l'opération. Avec cette levée de fonds, PRODWAYS GROUP dispose des moyens financiers à la fois pour accélérer ses investissements en R&D et son développement commercial et pour financer des acquisitions ciblées dans le secteur de l'impression 3D.

En 2017, les principaux faits marquants sont les suivants :

- nouvelle génération d'imprimantes 3D MOVINGLight® ProMaker LD10 pour adresser une cible de laboratoires dentaires ;
- annonce de la collaboration entre SAFRAN et PRODWAYS GROUP pour le développement de matières et de procédés de fabrication additive et prise de participation de SAFRAN CORPORATE VENTURES au capital de PRODWAYS GROUP ;
- annonce du développement d'une nouvelle technologie Rapid Additive Forging (RAF Technology) pour l'impression 3D métal de pièces de grandes dimensions ;
- acquisition d'INTERSON PROTAC, un des leaders français des embouts pour prothèses auditives et protections auditives sur-mesure, avec l'ambition d'accélérer le développement des applications de l'impression 3D dans le domaine de l'audiologie ;
- acquisition d'AVENAO, intégrateur des logiciels de conception, simulation et optimisation 3D de Dassault Systèmes depuis plus de 15 ans, une transaction payée pour partie en numéraire et pour partie par l'attribution de 992.586 nouvelles actions PRODWAYS GROUP.

4/ Sortie de périmètre de FRANCEOLE

PÉLICAN VENTURE a entamé en décembre 2016 des démarches en vue de céder sa filiale FRANCEOLE (fabrication de mats d'éoliennes).

Cette activité était en conséquence déjà traitée dans les comptes consolidés 2016 dans le cadre de la norme IFRS 5. FRANCEOLE n'a pas pu être cédée et a fait l'objet à partir de mai 2017 d'une procédure de sauvegarde suivie d'un redressement judiciaire. La société a été déconsolidée en conséquence au 1^{er} janvier 2017 (voir note 2.3).

5/ Cession de la société RECIF Technologies et ses deux filiales

PÉLICAN VENTURE a entamé au premier semestre 2017 des démarches en vue de se désengager de sa filiale RECIF Technologies (robotique pour le semi-conducteur). PELICAN VENTURE a cédé ses titres en juillet 2017, le prix de cession a été constaté dans les comptes pour un montant de 5,6 millions d'euros. Dans le même temps, SOPROMECC, filiale de PELICAN VENTURE, a pris une participation minoritaire.

États financiers consolidés 2017

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et tel qu'approuvé par l'Union européenne. Les principes comptables sont exposés en détail dans les notes annexes aux états financiers consolidés, section 3.1.6.

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2017	2016*	2016 publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	276 793	288 743	288 743
Production immobilisée		10 526	9 673	9 673
Production stockée		(835)	(515)	(515)
Autres produits de l'activité	4.2	8 186	12 700	12 700
Achats consommés et charges externes		(165 748)	(177 696)	(177 696)
Charges de personnel	5.2	(118 331)	(107 279)	(107 279)
Impôts et taxes		(3 477)	(2 582)	(2 582)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	4.3	(14 368)	(14 247)	(14 247)
Autres produits et charges d'exploitation		5 379	2 120	2 120
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(1 876)	10 916	10 916
Éléments non courants du résultat opérationnel	4.6	(8 094)	1 021	2 530
RESULTAT OPERATIONNEL		(9 970)	11 937	13 445
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(1 990)	(2 323)	(2 323)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		183	(1 576)	(1 576)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	8.2	(1 808)	(3 898)	(3 898)
Autres produits financiers (B)		1 812	3 766	3 766
Autres charges financières (C)		(1 063)	(642)	(642)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	8.2	(1 058)	(774)	(774)
Impôt sur le résultat	9.1	(4 974)	(5 096)	(5 096)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		32	21	21
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(15 969)	6 088	7 597
Résultat net des activités non poursuivies		468	(5 249)	(5 249)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(15 501)	839	2 348
Résultat attribuable aux actionnaires de la mère		(3 373)	(2 715)	(2 223)
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾		(12 128)	3 553	4 570
Nombre moyen d'actions	10.2	2 298 457	2 298 457	2 298 457
Résultat net par action des activités poursuivies, en euros	10.2	(1,671)	0,966	1,180
Résultat net par action, en euros	10.2	(1,468)	(1,181)	(0,967)

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

⁽¹⁾ Concerne les minoritaires de GROUPE GORGE.

État du résultat global

(en milliers d'euros)	2017	2016*	2016 publié
RESULTAT NET	(15 501)	839	2 348
Écarts de conversion	37	(55)	(55)
Impôts sur écarts de conversion	-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-
Impôts sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	241	(771)	(771)
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(252)	257	257
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	25	(570)	(570)
dont éléments recyclables ultérieurement en résultat	25	(570)	(570)
dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat ⁽¹⁾	-	-	-
RESULTAT GLOBAL	(15 476)	269	1 779
Résultat global attribuable aux actionnaires de la mère	(3 352)	(2 974)	(2 482)
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(12 125)	3 244	4 260

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

⁽¹⁾ Concerne uniquement les instruments de couverture.

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016*	31/12/2016 publié
ACTIFS NON COURANTS		164 945	156 074	157 391
Écarts d'acquisition	6.1	71 481	56 023	56 007
Autres immobilisations incorporelles	6.2	34 739	38 192	40 378
Immobilisations corporelles	6.3	33 698	33 126	33 126
Immeubles de placement	6.3	298	298	298
Participations dans les entreprises associées	8.1.4	1 507	1 421	1 421
Autres actifs financiers	8.1.4	19 983	19 609	19 609
Actifs d'impôt différé	9.2	3 235	7 400	8 548
Autres actifs non courants	4.7	5	5	5
ACTIFS COURANTS		338 354	275 134	275 134
Stocks nets	4.5	30 564	32 028	32 028
Créances clients nettes	4.4	162 290	153 631	153 631
Autres actifs courants	4.7	19 834	17 484	17 484
Actifs d'impôt exigible	9.1.1	24 635	21 939	21 939
Actifs financiers courants		38	40	40
Trésorerie et autres équivalents	8.1.2	100 993	50 012	50 012
ACTIFS DESTINES A LA VENTE		-	13 564	13 564
TOTAUX DE L'ACTIF		503 299	444 772	446 089

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016*	31/12/2016 publié
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		97 499	76 508	77 263
Capital ⁽¹⁾	10.1	3 310	3 310	3 310
Primes ⁽¹⁾		18	18	18
Réserves et résultat consolidés ⁽²⁾		94 170	73 180	73 935
INTERETS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE ⁽³⁾		112 756	64 485	66 057
PASSIFS NON COURANTS		54 209	83 506	82 657
Provisions long terme	5.3	10 006	9 916	9 873
Dettes financières à long terme – part à plus d'un an	8.1.1	38 398	67 599	67 599
Instruments financiers et dérivés	8.1.3	2 682	2 102	1 295
Passifs d'impôts différés	9.2	2 245	2 581	2 581
Autres passifs non courants	4.8	878	1 309	1 309
PASSIFS COURANTS		238 836	206 984	206 823
Provisions court terme	11	11 300	9 076	8 747
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	8.1.1	49 002	26 652	26 652
Dettes fournisseurs d'exploitation	4.8	53 020	50 072	50 072
Autres passifs courants	4.8	125 264	121 026	121 195
Passifs d'impôt exigible	9.1.1	250	159	159
PASSIFS DESTINES A LA VENTE		-	13 288	13 288
TOTAUX DU PASSIF		503 299	444 772	446 069

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

⁽¹⁾ De l'entreprise mère consolidante.

⁽²⁾ Y compris résultat de l'exercice.

⁽³⁾ Concerne les minoritaires de GROUPE GORGE.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2017	2016*	2016 publié
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(15 969)	6 088	7 597
Charges et produits calculés		18 411	8 378	6 869
Plus et moins-values de cessions		(2 599)	(448)	(448)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(32)	(21)	(21)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (AVANT NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS)	7.1	(189)	13 996	13 996
Coût de l'endettement financier net	8.2	1 808	3 898	3 898
Charge d'impôt	9.1	4 974	5 096	5 096
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (APRES NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS)		6 592	22 990	22 990
Impôts versés		(1 523)	(3 648)	(3 648)
Variation du besoin en fonds de roulement	7.2	(7 206)	(15 397)	(15 397)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		(2 137)	3 946	3 946
Opérations d'investissement				
Décassement/acquisition immobilisations incorporelles		(9 459)	(9 349)	(9 349)
Décassement/acquisition immobilisations corporelles		(6 325)	(5 854)	(5 854)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles		118	93	93
Décassement/acquisition immobilisations financières		(2 388)	(3 552)	(3 552)
Encaissement/cession immobilisations financières		5 914	2 467	2 467
Trésorerie nette/acquisitions et cessions de filiales	7.3	14 894	3 821	3 821
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		2 754	(12 375)	(12 375)
Opérations de financement				
Augmentations de capital ou apports	10.1.1	62 635	1 628	1 628
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	10.1.2	(2 199)	(1 467)	(1 467)
Dividendes versés aux minoritaires		(1 171)	(1 103)	(1 103)
Encaissements provenant d'emprunts	7.3	14 829	38 707	38 707
Remboursement d'emprunts	8.1.1	(20 559)	(27 534)	(27 534)
Coût de l'endettement financier net	8.2	(1 641)	(3 521)	(3 521)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)		51 895	6 719	6 710
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES POURSUIVIES (D = A + B + C)		52 512	(1 718)	(1 718)
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES NON POURSUIVIES		2 570	2 951	2 951
VARIATION DE TRESORERIE		55 082	1 232	1 232
Incidence des variations de taux de change		(139)	57	57
TRESORERIE A L'OUVERTURE ⁽¹⁾	8.1.2	40 925	42 573	42 573
Reclassement de trésorerie ⁽²⁾		(111)	14	14
TRESORERIE A LA CLOTURE	8.1.2	93 187	40 925	40 925

⁽¹⁾ Uniquement la trésorerie des activités poursuivies. La trésorerie d'ouverture 2016 est retraitée, elle exclut la trésorerie des activités qui ont été classées en activités non poursuivies en 2016.

⁽²⁾ Flux liés aux actions propres.

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres – part du Groupe ou des propriétaires de la société mère	Capitaux propres – part des minoritaires ou participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
CAPITAUX PROPRES CLOTURE 2015	3 310	18	(425)	77 301	80 204	61 821	142 025
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	-	-	63	63	59	122
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(16)	-	(16)	(13)	(29)
Engagement envers les minoritaires	-	-	-	(606)	(606)	(844)	(1 450)
Dividendes	-	-	-	(1 467)	(1 467)	(1 102)	(2 570)
Résultat net de l'exercice ⁽¹⁾	-	-	8	(2 722)	(2 714)	3 553	839
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(260)	(260)	(309)	(570)
RESULTAT GLOBAL	-	-	8	(2 982)	(2 974)	3 244	269
Variations de périmètre	-	-	(0)	885	885	1 206	2 092
Autres	-	-	-	419	419	105	524
CAPITAUX PROPRES CLOTURE 2016	3 310	18	(433)	73 613	76 508	64 485	140 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	-	-	176	176	397	573
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(29)	-	(29)	(70)	(98)
Engagement envers les minoritaires	-	-	-	(181)	(181)	(398)	(579)
Dividendes	-	-	-	(2 199)	(2 199)	(1 171)	(3 370)
Résultat net de l'exercice	-	-	25	(3 398)	(3 373)	(12 129)	(15 502)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	21	21	4	25
RESULTAT GLOBAL	-	-	25	(3 376)	(3 352)	(12 126)	(15 477)
Variations de périmètre	-	-	1	26 576	26 577	61 636	88 213
CAPITAUX PROPRES CLOTURE 2017	3 310	18	(436)	94 606	97 499	112 756	210 255

⁽¹⁾ Résultat 2016 retraité des éléments détaillés en note 1.3.

Notes annexes aux états financiers consolidés

SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1 Principes comptables

- 1.1 Référentiel appliqué
- 1.2 Bases de préparation
- 1.3 Retraitements des informations financières des exercices antérieurs

NOTE 2 Périmètre de consolidation

- 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation
- 2.2 Evolutions du périmètre de consolidation
- 2.3 Activité en cours de cession
- 2.4 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

NOTE 3 Information sectorielle

- 3.1 Indicateurs clés par pôle
- 3.2 Réconciliations avec les données du Groupe
- 3.3 Informations par zone géographique

NOTE 4 Données opérationnelles

- 4.1 Reconnaissance des revenus et chiffre d'affaires
- 4.2 Autres produits de l'activité
- 4.3 Dotations nettes aux amortissements des reprises
- 4.4 Créances clients
- 4.5 Stocks et travaux en cours
- 4.6 Autres actifs courants et non courants
- 4.7 Autres passifs courants et non courants
- 4.8 Engagements hors bilan liés aux opérations opérationnelles

NOTE 5 Charges et avantages du personnel

- 5.1 Effectifs
- 5.2 Charges et avantages du personnel
- 5.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés
- 5.4 Paiement fondé sur les actions
- 5.5 Rémunération des dirigeants et parties liées

NOTE 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

- 6.1 Ecart d'acquisition
- 6.2 Autres immobilisations incorporelles
- 6.3 Immobilisations corporelles
- 6.4 Pertes de valeurs sur actifs immobilisés

NOTE 7 Détail des flux de trésorerie

- 7.1 Détermination de la capacité d'autofinancement
- 7.2 Variation du besoin en fonds de roulement
- 7.3 Acquisitions / Cessions de participations

NOTE 8 Financement et instruments financiers

- 8.1 Actifs et passif financiers
- 8.2 Charges et produits financiers
- 8.3 Politique de gestion des risques
- 8.4 Engagements hors bilan liés aux opérations de financement

NOTE 9 Impôts sur les résultats

- 9.1 Impôts sur les résultats
- 9.2 Impôts différés

NOTE 10 Capitaux propres et résultat par action

- 10.1 Capital
- 10.2 Résultat par action

NOTE 11 Autres provisions et passifs éventuels

NOTE 12 Evénements postérieurs à la clôture

- ..12.1 Honoraires des Commissaires aux comptes
- 12.2 Faits exceptionnels et litiges
- 12.3 Événements postérieurs à l'exercice

NOTE 13 Liste des sociétés consolidées

Note 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés de PÉLICAN VENTURE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent :

- les états financiers de la société PÉLICAN VENTURE ;
- les états financiers de ses filiales ;
- la quote-part dans l'actif net et dans le résultat des sociétés mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées).

Les comptes consolidés de PÉLICAN VENTURE de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Président le 7 mai 2018.

Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Les comptes figurant à titre de comparatif pour 2016 ont fait l'objet de modifications par rapport à ceux antérieurement publiés. Les modifications effectuées concernent des corrections des comptes des sociétés ELTA et BE MAURIC (filiales de GROUPE GORGÉ). Une réconciliation est détaillée en note 1.3.

1.1 REFERENTIEL APPLIQUE

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Les nouvelles normes et interprétations suivantes applicables dans le Groupe sur la période n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017 :

- Amendements d'IAS 7 : Etat des flux de trésorerie : initiative concernant les informations à fournir,
- Amendements d'IAS 12 : Reconnaissance d'impôts différés actifs sur des pertes non réalisées

Le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes, qui n'ont pas été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017 ou dont l'application n'est pas obligatoire dès le 1^{er} janvier 2017 :

- normes adoptées par l'Union européenne :
 - IFRS 9 – Instruments financiers,
 - IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients,
 - IFRS 15 – Clarifications,
 - IFRS 16 – Locations.
- normes non adoptées par l'Union européenne :
 - IFRS 17 – Contrats d'assurance,
 - Améliorations annuelles 2014-2016 des IFRS (décembre 2016),
 - Amendements d'IAS 40 - Transfert des immeubles de placement,
 - IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux,
 - IFRIC 22 - Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée,
 - Amendements d'IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions, classification et évaluation,
 - Amendements à IFRS 4 - Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance,
 - Amendements d'IFRS 9 - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative,
 - Amendements d'IAS 28 - Intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises,
 - Améliorations annuelles 2015-2017 des IFRS (décembre 2017),
 - Amendements d'IFRS 10 et d'IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.

Le processus de détermination par le groupe des impacts potentiels sur les comptes consolidés des normes non applicables est en cours. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

Application d'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Le 29 octobre 2016, l'Union Européenne a adopté la norme IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de ce texte.

Le Groupe a réalisé une analyse pour chacune des sources de revenu à savoir les ventes de marchandises et les prestations de services.

Pour le chiffre d'affaires en lien avec les ventes de marchandises et les prestations de services, aucun impact significatif n'a été relevé au regard des règles comptables actuelles du Groupe, le chiffre d'affaires étant reconnu lorsque, ou à mesure que, les obligations de prestation sont remplies.

Concernant les contrats long-terme, IFRS 15 impose deux conditions préalables à l'utilisation de la méthode du pourcentage d'avancement : la présence d'un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée, ainsi que l'absence de possibilité d'utiliser l'actif créé autrement. Le Groupe a analysé un échantillon de contrats au regard de ces deux contraintes. L'analyse menée montre que l'application d'IFRS 15 n'aurait pas d'impact au regard des règles comptables actuelles du Groupe.

Application d'IFRS 16 – Contrats de location, en 2019

La norme IFRS 16 - *Locations* sera d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Selon cette norme, toutes les locations autres que celles de courte durée et celles portant sur des actifs de faible valeur, doivent être comptabilisées au bilan du preneur, sous la forme d'un actif de droit d'utilisation et en contrepartie d'une dette financière.

L'impact potentiel de ces textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

Application d'IFRS 9 - Instruments Financiers

La norme IFRS 9 - *Instruments Financiers* publiée par l'IASB en juillet 2014 et adoptée par l'UE en date du 29 novembre 2016, remplace la norme IAS 39 "Instruments financiers". Son application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture. Le groupe ne prévoit donc pas d'impacts significatifs en lien avec l'application de cette nouvelle norme en 2018

1.2 BASES DE PREPARATION

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs ;
- l'évaluation des provisions pour risques et charges ;
- l'évaluation des résultats à terminaison des affaires en cours ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites à la note 5.3).

Les sociétés intégrées exerçant leur activité dans des secteurs différents, les règles de valorisation et de dépréciation de certains postes sont spécifiques au contexte de chaque entreprise.

1.3 RETRAITEMENTS DES INFORMATIONS FINANCIERES DES EXERCICES ANTERIEURS

Les comptes au 31 décembre 2016 ont été modifiés en raison de la finalisation des travaux d'évaluations à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis des sociétés ELTA et BE MAURIC.

En effet, la norme IFRS 3R prévoit que l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs acquis doit faire l'objet de modifications rétrospectives, comme si les modifications avaient été apportées dès la date d'entrée dans le périmètre. Dans l'ensemble de l'annexe, les informations relatives à 2017 sont comparées aux informations 2016 retraitées. Les modifications apportées portent :

- o pour BE MAURIC sur le calcul des indemnités de fin de carrière (impact brut de + 42 milliers d'euros) et sur la valorisation de l'engagement de rachat des minoritaires en « Autres passifs financiers » pour 807 milliers d'euros ;
- o pour ELTA sur la mise à la juste valeur des actifs incorporels de R&D pour - 2 186 milliers d'euros, des compléments de provisions pour pénalités de retard et pour pertes à terminaison pour 329 milliers d'euros ainsi que la correction des produits différés relatif au crédit d'impôt recherche pour - 169 milliers d'euros.

Les modifications sur les comptes 2016 sont décrites dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2016 publié	Ajustements	31/12/2016 retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	288 743	-	288 743
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	10 916	-	10 916
Éléments non courants du résultat opérationnel	2 530	(1 509)	1 021
RESULTAT OPERATIONNEL	13 445	(1 509)	11 937
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(774)	-	(774)
Impôt sur le résultat	(5 096)	-	(5 096)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	21	-	21
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	7 597	(1 509)	6 088
Résultat des activités non poursuivies	(5 249)	-	(5 249)
RESULTAT NET	2 348	(1 509)	6 088
Attribuable			
- aux actionnaires de la mère	(2 223)	(492)	(2 715)
- aux participations ne donnant pas le contrôle	4 570	(1 017)	3 553

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016 publié	Ajustements	31/12/2016 retraité
ACTIFS NON COURANTS	157 391	(1 317)	156 074
Écarts d'acquisition	56 007	17	56 023
Autres immobilisations incorporelles	40 378	(2 186)	38 192
Immobilisations corporelles	33 126	-	33 126
Immeubles de placement	298	-	298
Participations dans les entreprises associées	1 421	-	1 421
Autres actifs financiers	19 609	-	19 609
Actifs d'impôt différé	6 548	852	7 400
Autres actifs non courants	5	-	5
ACTIFS COURANTS	275 134	-	275 134
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	13 564	-	13 564
TOTAUX DE L'ACTIF	446 089	(1 317)	444 772

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016 publié	Ajustements	31/12/2016 retraité
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	77 263	(755)	76 508
INTERETS MINORITAIRES	66 057	(1 572)	64 485
PASSIFS NON COURANTS	82 657	849	83 506
Provisions long terme	9 873	42	9 916
Dettes financières à long terme – part à plus d'un an	67 599	-	67 599
Instruments financiers et dérivés	1 295	807	2 102
Passifs d'impôts différés	2 581	-	2 581
Avances conditionnées	1 309	-	1 309
PASSIFS COURANTS	206 823	161	206 984
Provisions court terme	8 747	329	9 076
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	26 652	-	26 652
Dettes fournisseurs d'exploitation	50 072	-	50 072
Autres passifs courants	121 195	(169)	121 026
Passifs d'impôt exigible	159	-	159
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	13 288	-	13 288
TOTAUX DU PASSIF	446 089	(1 317)	444 772

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 PRINCIPES COMPTABLES LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de ceux-ci.

Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

La consolidation est réalisée à partir de comptes ou de situations au 31 décembre.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 13. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe peuvent ne pas être consolidées.

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les cours moyens de l'exercice peuvent être calculés en fonction des cours moyens mensuels proratisés sur le chiffre d'affaires.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

TRANSACTIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le Groupe applique de façon prospective la norme IFRS 3 révisée - *Regroupement d'entreprises*.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le *goodwill*, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un écart d'acquisition est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du *goodwill* complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un écart d'acquisition au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du *goodwill* partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable.

Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement de l'écart d'acquisition uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou parmi les autres éléments du résultat global selon la norme IFRS appropriée.

ACTIFS (OU GROUPE D'ACTIFS) NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE, ACTIVITES ARRETEES, CÉDEES OU EN COURS DE CESSIION

Les activités non poursuivies sont traitées en appliquant la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan du groupe « Actifs et passifs destinés à la vente », sans retraitement des périodes antérieures.

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat des activités non poursuivies » et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les flux réciproques entre les opérations poursuivies et celles non poursuivies sont éliminés du compte de résultat malgré le reclassement des flux des activités non poursuivies. Les flux nets liés aux activités non poursuivies du tableau des flux de trésorerie consolidé correspondant à l'ensemble des flux de trésorerie de la période. La trésorerie de clôture de ces activités a été reclassée pour ne plus être incluse dans la trésorerie du groupe.

2.2 ÉVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.2.1 OPERATIONS REALISEES SUR 2017

Les variations du périmètre de consolidation de l'année sont les suivantes :

- la création d'une filiale non significative d'ECA SA au Moyen-Orient, la société ECA Middle East LC ;
- création de la société GORGÉ-HOEKSTRA Holding B.V fin décembre 2016. Cette nouvelle société est détenue par GORGÉ NETHERLANDS BV ;
- l'acquisition par GORGÉ-HOEKSTRA Holding B.V de trois sociétés hollandaises et une société irlandaise en janvier 2017 ; ces quatre sociétés ont comme activité la maintenance et la réparation d'éoliennes et d'installations solaires ;
- la création de la société PRODWAYS CONSEIL (pôle « 3D ») en janvier 2017, filiale de PRODWAYS GROUP ;
- la création de la société VAN DAM USA en juin 2017, filiale de VAN DAM ;
- l'acquisition par PRODWAYS GROUP de 75 % du capital de la société IP GESTION, elle-même actionnaire à 100 % d'INTERSON-PROTAC, société commercialisant des embouts pour prothèses auditives et protections auditives sur mesure. L'intégration dans les comptes consolidés est réalisée à compter du 1^{er} août ;
- l'acquisition par PRODWAYS GROUP des sociétés AVENAO Industrie, 3D SERVICAD et AS3D début novembre 2017. Ces sociétés offrent des solutions de conseil en conception 3D et intégration de solutions d'impression 3D ;
- la déconsolidation au 1^{er} janvier 2017 des sociétés FRANCÉOLE HOLDING et FRANCÉOLE ;
- la sortie de périmètre de RÉCIF TECHNOLOGIES (et ses filiales), la cession de cette société étant intervenue en juillet.

En mai 2017 la filiale PRODWAYS GROUP a été introduite en Bourse à l'occasion d'une augmentation de capital de plus de 60 millions d'euros. Cette opération a dilué la participation de GROUPE GORGÉ. Plus tard dans l'année, fin octobre 2017, GROUPE GORGÉ a cédé 7,5 % du capital de PRODWAYS GROUP. S'agissant dans les deux cas (dilution et cession de titres) d'opérations concernant une entreprise contrôlée et qui le reste, il n'a pas été constaté d'impact au compte de résultat (ni résultat de dilution ni plus-value de cession) mais un impact en capitaux propres, en application de la norme IFRS 10 - *États financiers consolidés*. La plus-value de cession d'octobre 2017 s'élève à 18 927 milliers d'euros. Le produit de cession net s'élève à 20 796 milliers d'euros, il figure dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales ».

Les évaluations à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis de la société PORTAFEU NUCLEAIRE, CRISTAL, BE MAURIC et ELTA ont été finalisées et ont fait l'objet d'ajustements (voir note 1.3). Celles des quatre sociétés de GORGÉ-HOEKSTRA ne feront probablement pas l'objet d'ajustements. Les évaluations à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis des sociétés INTERSON PROTAC, AVENAO ne sont pas finalisées et pourront faire l'objet d'ajustements dans les douze mois suivant la date d'acquisition.

PÉLICAN VENTURE a entamé au premier semestre 2017 des démarches en vue de céder sa filiale RECIF Technologies (robotique pour le semi-conducteur). Cette société était détenue par PELICAN dans le cadre d'une stratégie financière. La filiale de PELICAN SOPROMEC (activité de capital-investissement) a acquis une participation minoritaire dans RECIF TECHNOLOGIES, à l'occasion de la réorganisation du capital de RECIF. La cession est intervenue en juillet 2017, mais cette activité, non principale et distincte, n'est donc pas traitée dans le cadre de la norme IFRS 5.

Le Groupe a annoncé en décembre 2017 et confirmé en février 2018 que deux filiales étrangères d'ECA devenues non stratégiques allaient être cédées ou fermées courant 2018. Ces projets de fermeture ou cession ne respectent pas à la date de clôture les conditions justifiant d'appliquer la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Des informations financières ajustées, à caractère non strictement comptable, sont utilisées par le Groupe dans un but informatif, de gestion et de planification car ils permettent de mieux évaluer la performance des activités pérennes de GROUPE GORGÉ. Ces informations ajustées sont définies et rapprochées du résultat opérationnel en note 3.2.2

2.2.2 CONTRIBUTION DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES AU RESULTAT CONSOLIDE 2017

ENTREE DE PERIMETRE DE GORGÉ-HOEKSTRA

Les actifs et passifs des quatre sociétés acquises se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Réévaluation à la juste valeur	Entrée de périmètre
Actifs incorporels	65	-	65
Actifs corporels et financiers	217	-	217
Stocks	1 203	-	1 203
Créances clients et autres créances	1 310	-	1 310
Trésorerie	138	-	138
Provisions risques et charges	(69)	-	(69)
Dettes financières	(156)	-	(156)
Fournisseurs et autres dettes	(1 451)	-	(1 451)
Totaux	1 237	-	1 237

ENTREE DE PERIMETRE DE INTERSON-PROTAC

Les actifs et passifs acquis se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Réévaluation à la juste valeur	Entrée de périmètre
Actifs incorporels	134	-	134
Actifs corporels et financiers	421	-	421
Stocks	370	-	370
Créances clients	1 143	-	1 143
Autres créances	114	-	114
Trésorerie	697	-	697
Provisions pour risques et charges	(70)	-	(70)
Indemnités de fin de carrière	(190)	-	(190)
Dettes financières	(169)	-	(169)
Dettes fournisseurs et créditeurs divers	(295)	-	(295)
Dettes fiscales et sociales	(483)	-	(483)
Impôts différés / décalages temporaires	-	54	54
TOTAUX	1 672	54	1 727

ENTREE DE PERIMETRE DE AVENAO

Les actifs et passifs acquis se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Réévaluation à la juste valeur	Entrée de périmètre
Actifs incorporels	438	-	438
Actifs corporels	269	-	269
Créances clients	3 020	-	3 020
Créances fiscales et sociales	438	-	438
Autres actifs d'exploitation	181	-	181
Trésorerie	2 515	-	2 515
Indemnités de fin de carrière	-	(60)	(60)
Dettes financières	(10)	-	(10)
Passif éventuel	-	(40)	(40)
Dettes fournisseurs et créditeurs divers	(2 107)	-	(2 107)
Dettes fiscales et sociales	(1 547)	-	(1 547)
Complément de prix	-	(2 500)	(2 500)
Autres dettes	(552)	-	(552)
Produits différés	(454)	-	(454)
Impôts différés / réévaluations à la juste valeur	-	28	28
TOTAUX	2 193	(2 572)	(379)

2.3 ACTIVITE EN COURS DE CESSIION

En 2016 les sociétés FRANCÉOLE HOLDING et FRANCÉOLE (pôle Eolien, fabrication de mats d'éoliennes) ont été classées dans les comptes en activités arrêtées, cédées ou en cours de cession. En effet PÉLICAN VENTURE a entamé à partir de décembre 2016 des démarches en vue de céder sa filiale FRANCÉOLE. PÉLICAN VENTURE exerçait le contrôle de FRANCÉOLE HOLDING en étant le dirigeant de cette participation industrielle. Cette société représentait également par sa taille une activité principale et distincte du Groupe. En 2017 FRANCÉOLE n'a finalement pas pu être cédée et a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde suivie d'un redressement judiciaire. La société a été déconsolidée en conséquence au 1^{er} janvier 2017.

Impacts sur les états financiers

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie des activités non poursuivies se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Chiffre d'affaires	-	28 988
Résultat opérationnel courant	-	(1 837)
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	-	(2 059)
Impact déconsolidation FRANCÉOLE	468	-
Résultat opérationnel	468	(3 896)
Résultat courant	468	(3 997)
Impôt	-	(1 252)
Q/P des mises en équivalence	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	468	(5 249)
<i>Dont part du groupe</i>	468	(4 934)
<i>Dont part des minoritaires</i>	-	(315)

(en milliers d'euros)	2017	2016
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-	3 691
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(469)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-	(271)
Flux nets de trésorerie	-	2 951
Flux nets	-	2 951

2.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

GROUPE GORGÉ a acquis le 16 avril 2014 l'ensemble des actions composant le capital social d'INFOTRON, avant d'apporter lesdites actions INFOTRON à ECA le 3 juin 2014. La garantie d'actif et de passif consentie par REMOTE REWARD, vendeur de la société INFOTRON, a été transférée au bénéfice d'ECA. Cette garantie est d'une durée égale au délai de prescription fiscale et sociale pour les réclamations de nature fiscale et sociale et d'une durée expirant le 14 avril 2017 pour les réclamations d'autre nature. Elle était plafonnée à 1 500 milliers d'euros la première année, puis le plafond a été ramené à 1 million d'euros à partir du 15 avril 2015 et à 500 milliers d'euros à partir du 15 avril 2016. La garantie est désormais échue, il n'y a pas été fait appel.

PRODWAYS GROUP a acquis en avril 2014 auprès de divers actionnaires personnes physiques allemandes et une société américaine COSMEDENT, l'ensemble des actions composant le capital de la société allemande DELTAMED GmbH. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 18 mois ou de 3 ans selon la nature des réclamations. Cette garantie était plafonnée à 2 119 milliers d'euros la première année puis le plafond a été ramené à 1 059 milliers d'euros après la première année. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie, qui est désormais échue.

PRODWAYS a acquis au premier trimestre 2015 les actifs de la société NORGE Systems. La transaction a été effectuée avec le paiement d'une partie fixe du prix et de compléments de prix conditionnés à l'atteinte de jalons dans la poursuite du développement de l'imprimante 3D créée par NORGE. Un complément de prix de 200 milliers d'euros a été versé en février 2017. Un complément de prix potentiel figure encore dans les dettes du groupe pour 200 milliers d'euros, les jalons déclenchant son versement devant être atteints avant fin janvier 2019.

PRODWAYS Group a acquis en mars 2015 l'ensemble des actions composant le capital de la société INITIAL SAS. Le vendeur a consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 2 à 3 ans selon la nature des réclamations. Cette garantie est plafonnée à 2 500 milliers d'euros la première année puis le plafond est ramené à 1 250 milliers d'euros après la première année. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie.

En mai 2016, le fonds de commerce nucléaire de la société PORTAFEU (une filiale du groupe ASSA ABLOY) a été acquis par une filiale du Groupe dénommée PORTAFEU NUCLEAIRE. Dans le cadre de l'acquisition, cette dernière a pris pour 18 mois des engagements, notamment sociaux, en matière de préservation et redéploiement du fonds de commerce cédé. Le Groupe a l'autorisation d'utiliser la marque PORTAFEU pendant trois ans.

En septembre 2015, PRODWAYS Group a pris une participation à hauteur de 45% dans la société texane VARIA3D Inc. Dans le cadre de cette opération, PRODWAYS Group a dû reprendre certains des engagements des cédants vis-à-vis de VARIA3D et de ses deux principaux fondateurs : PRODWAYS Group s'est engagée à rétrocéder aux deux fondateurs principaux de la société 10% du capital de VARIA3D sur 2 ans (soit 5% par an), sous réserve de la réalisation de certaines conditions de performance et de présence. Les objectifs relatifs à cet engagement n'ont pas été atteints. PRODWAYS Group a également repris à son compte l'engagement des cédants vis-à-vis de VARIA3D de verser à la société 300 milliers de US dollars au titre de la libération du solde du capital une fois certaines conditions remplies, ce qui a été fait en 2016.

Au sein des sociétés PODO 3D, CRISTAL, IP GESTION, SERES Technologies, BE MAURIC, GORGÉ NETHERLANDS, BALISCO, le groupe est associé avec des actionnaires minoritaires qui sont des dirigeants de ces sociétés. Des pactes d'actionnaires organisent la liquidité éventuelle de leurs participations.

Dans le cadre de l'acquisition de 60 % du capital de BE MAURIC (novembre 2016), ECA SA a obtenu une garantie d'actif et de passif d'un montant maximum de 500 milliers d'euros. À l'appui de cette garantie, ECA bénéficie d'une garantie bancaire à première demande d'un montant de 250 milliers d'euros. Cet engagement prendra fin le 31 décembre 2019.

Dans le cadre de l'acquisition de ELTA par ECA AEROSPACE (novembre 2016), cette dernière a pris l'engagement de payer un complément de prix au titre de chacune des deux années 2017 et 2018, sous condition de dépassement d'un certain niveau de chiffre d'affaires de l'activité spatiale d'ELTA. Le complément de prix est plafonné à 1 million d'euros pour chacune des deux années. Le montant de complément de prix estimé probable à la date d'acquisition a été inscrit au passif pour 1 million d'euros. Fin 2017 lors de l'établissement du budget 2018 il a été considéré que le complément de prix n'était plus probable, un produit a été constaté en éléments non courants du résultat opérationnel (voir note 3.2.1). ECA AEROSPACE a pris par ailleurs un engagement de ne pas transférer le contrôle d'ELTA dans les 24 mois suivant l'acquisition, ainsi que des engagements sociaux. ECA AEROSPACE a obtenu une garantie d'actif et de passif d'un montant maximum de 500 milliers d'euros, valable jusqu'à la prescription augmentée d'un mois pour les réclamations fiscales et sociales et pour une durée de 18 mois pour les autres réclamations (soit jusqu'au 31 mai 2018).

PRODWAYS Group a acquis en 2017 75% des actions composant le capital de la société IP GESTION SAS, qui elle-même détient 100% de la société INTERSON PROTAC. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 3 ans. Cette garantie est plafonnée à 733 milliers d'euros les dix-huit premiers mois puis le plafond est ramené à 367 milliers d'euros les dix-huit mois suivants. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie.

PRODWAYS Group a acquis en 2017 l'ensemble des actions composant le capital des sociétés AS3D, 3D SERVICAD et AVENAO INDUSTRIE. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 2 à 3 ans selon la nature des réclamations. Cette garantie est plafonnée à 2 000 milliers d'euros. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie.

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Les secteurs retenus, au nombre de quatre, étaient les suivants :

- pôle GROUPE GORGÉ : composé lui-même de trois pôles, Protection des Installations à Risques, Systèmes Intelligents de Sureté, et Impression 3D ;
- pôle GROUPE RÉCIF : RÉCIF SAS et ses deux filiales, cédées en 2017 ;
- pôle GORGÉ Investissement : FONDELIA et SOPROMEC ;
- pôle Eolien : FRANCEOLE, totalement affecté aux activités non poursuivies en 2016 et 2017.

Il n'y en a désormais plus que deux, avec la fin des secteurs Eolien et RÉCIF.

Les indicateurs clés par pôle présentés dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui inclut le chiffre d'affaires réalisé avec les autres pôles ;
- le résultat opérationnel ;
- les frais de Recherche et de Développement inscrits à l'actif au cours de l'exercice ;
- les autres investissements corporels et incorporels ;
- les actifs sectoriels qui désignent les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles (stocks, clients, avances fournisseurs, autres débiteurs d'exploitation), les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les *goodwill*) ;
- les passifs sectoriels qui désignent les fournisseurs et autres passifs opérationnels, les charges à payer, avances clients, provisions pour garantie et charges liées aux biens et services vendus.

Sont présentés également les indicateurs financiers clés à caractère non strictement comptable examinés par les dirigeants du groupe :

- l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) qui correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, pertes de valeurs, charges liées à l'attribution gratuite d'actions et autres produits et éléments non courants ;
- le résultat opérationnel courant ;
- le chiffre d'affaires ajusté, l'EBITDA ajusté et le résultat opérationnel ajusté.

L'EBITDA, le résultat opérationnel courant, le chiffre d'affaires ajusté, l'EBITDA ajusté et le résultat opérationnel ajusté ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Ces indicateurs non strictement comptables sont définis et rapprochés du résultat opérationnel en note 3.2.1. Les indicateurs ajustés sont définis et rapprochés des indicateurs consolidés en note 3.2.2.

3.1 INDICATEURS CLES PAR POLE

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	GROUPE GORGÉ	GROUPE RÉCIF	GORGÉ Investissement	Structure	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires	276 685	-	2	1 120	(1 014)	276 793
Chiffre d'affaires ajusté ⁽²⁾	273 995	-	2	1 120	(1 014)	274 103
EBITDA ⁽¹⁾	9 076	-	3 085	1 098	-	13 258
% du chiffre d'affaires	3,3%	-	n/a	98,0%	-	4,8%
EBITDA ajusté ⁽²⁾	10 877	-	3 085	1 098	-	15 058
% du chiffre d'affaires	4,0%	-	n/a	98,0%	-	5,5%
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	(5 763)	-	3 020	867	-	(1 876)
% du chiffre d'affaires	-2,1%	-	n/a	77,4%	-	-0,7%
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	(13 857)	-	3 020	867	-	(9 970)
% du chiffre d'affaires	-5,0%	-	n/a	77,4%	-	-3,6%
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	(1 135)	-	3 020	867	-	2 752
% du chiffre d'affaires	-0,4 %	-	n/a	77,4%	-	1,0%
Frais de recherche et développement activés sur l'exercice	8 345	-	-	-	-	8 345
Autres investissements corporels et incorporels	7 620	-	-	161	-	7 706
Actifs sectoriels	343 326	-	14 286	11 351	(13)	368 951
Passifs sectoriels	158 306	-	31	798	(1)	159 134

(1) Indicateur non strictement comptable défini en note 3.2.1.

(2) Indicateur non strictement comptable défini en note 3.2.2.

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	GROUPE GORGÉ	GROUPE RÉCIF	GORGÉ Investissement	Structure	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires	281 153	7 628	2	1 228	(1 268)	288 743
Chiffre d'affaires ajusté ⁽²⁾	272 098	7 628	2	1 228	(1 268)	279 688
EBITDA ⁽¹⁾	21 762	2 295	2 255	(910)	(133)	25 269
% du chiffre d'affaires	8%	30%	n/a	-74%	0%	9%
EBITDA ajusté ⁽²⁾	21 444	2 295	2 255	(910)	(133)	24 950
% du chiffre d'affaires	7,9 %	30%	n/a	-74%	0%	8,9%
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	9 031	994	2 255	(1 231)	(133)	10 916
% du chiffre d'affaires	3%	13%	n/a	-100%	10%	4%
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	10 052	994	2 255	(1 231)	(133)	11 937
% du chiffre d'affaires	3,6%	13%	n/a	-100%	10%	4,1%
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	9 508	994	2 255	(1 231)	(133)	11 392
% du chiffre d'affaires	3,5 %	13%	n/a	-100%	10%	4,1%
Frais de recherche et développement activés sur l'exercice	7 716	726	-	-	-	8 441
Autres investissements corporels et incorporels	8 291	332	-	268	-	8 890
Actifs sectoriels	316 242	6 276	13 915	12 135	(1 631)	346 937
Passifs sectoriels	144 135	1 586	43	784	(223)	146 325

(1) Indicateur non strictement comptable défini en note 3.2.1.

(2) Indicateur non strictement comptable défini en note 3.2.2.

3.2 RECONCILIATIONS AVEC LES DONNEES DU GROUPE

3.2.1 RECONCILIATION DES INDICATEURS NON STRICTEMENT COMPTABLES AVEC LE RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ;
- les impôts sur les résultats.

Pour améliorer la comparabilité des exercices et améliorer le suivi des performances opérationnelles, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « Résultat opérationnel courant ». Il utilise également un indicateur d'EBITDA.

Les éléments non courants du résultat opérationnel incluent notamment le coût des actions de restructuration, constaté ou intégralement provisionné, dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers ayant pour origine une décision prise par un organe compétent matérialisé avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts.

Ces coûts sont essentiellement constitués d'indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, ainsi que des dépenses diverses.

Les autres éléments non courants du résultat opérationnel concernent les coûts d'acquisition de sociétés, l'amortissement des incorporels acquis enregistrés dans le cadre de regroupements d'entreprises, les pertes de valeur des écarts d'acquisition et tous éléments inhabituels par leur survenance ou leur montant.

L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) est défini par le Groupe comme étant le résultat opérationnel avant amortissements, pertes de valeurs, charges liées à l'attribution gratuite d'actions et autres produits et éléments non courants.

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	GROUPE GORGÉ	GROUPE RÉCIF	GORGÉ Investissement	Structure	Éliminations	Consolidé
EBITDA	9 076	-	3 085	1 098	-	13 258
Païement en actions	(766)	-	-	-	-	(766)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(14 073)	-	(65)	(230)	-	(14 368)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (A)	(5 763)	-	3 020	867	-	(1 876)
Coûts de restructurations	(743)	-	-	-	-	(743)
Coûts d'acquisitions	(194)	-	-	-	-	(194)
Amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur lors des acquisitions	(1 013)	-	-	-	-	(1 013)
Annulation d'une dette de complément de prix potentiel concernant ELTA	1 000	-	-	-	-	1 000
Provisions pour risques au titre de deux filiales en cours de cession ou fermeture	(2 633)	-	-	-	-	(2 633)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	(4 511)	-	-	-	-	(4 511)
ÉLÉMENTS NON COURANTS TOTAUX (B)	(8 094)	-	-	-	-	(8 094)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (C)=(A)+(B)	(13 867)	-	3 020	867	-	(9 970)

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	GROUPE GORGÉ	GROUPE RÉCIF	GORGÉ Investissement	Structure	Éliminations	Consolidé
EBITDA	21 762	2 296	2 255	(910)	(133)	29 269
Païement en actions	(106)	-	-	-	-	(106)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(12 625)	(1 301)	-	(322)	-	(14 247)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (A)	9 031	994	2 255	(1 231)	(133)	10 916
Coûts de restructurations	(970)	-	-	-	-	(970)
Ecart d'acquisition négatif ELTA	4 060	-	-	-	-	4 060
Coûts d'acquisition	(162)	-	-	-	-	(162)
Amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur lors des acquisitions	(1 013)	-	-	-	-	(1 013)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	(368)	-	-	-	-	(368)
Autres	(526)	-	-	-	-	(526)
ÉLÉMENTS NON COURANTS TOTAUX (B)	1 021	-	-	-	-	1 021
RESULTAT OPERATIONNEL (C)=(A)+(B)	10 052	994	2 255	(1 231)	(133)	11 937

3.2.2 CALCUL DES INDICATEURS NON STRICTEMENT COMPTABLES AJUSTES

Le Groupe a décidé d'utiliser des informations financières ajustées à caractère non strictement comptable, dans un but informatif, de gestion et de planification car ces informations permettent de mieux évaluer la performance des activités pérennes de GROUPE GORGÉ. Ces informations complémentaires, qui ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable, sont d'après le Groupe des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe. Les données présentées par le Groupe sont toujours des données consolidées non ajustées, sauf à ce qu'il soit expressément précisé le contraire. Les indicateurs ajustés ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

Les ajustements pratiqués concernent les éléments non courants du résultat opérationnel et l'impact de la décision prise au sein de GROUPE GORGÉ et annoncée fin 2017 que deux filiales étrangères devenues non stratégiques allaient être cédées ou fermées. Ces projets de fermeture ou cession ne respectent pas à la date de clôture 2017 les conditions justifiant d'appliquer la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les comptes de résultat ajustés 2016 et 2017 sont rapprochés ci-dessous des comptes consolidés du Groupe :

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	Compte de résultat conso- lidé 2017	Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018 ⁽¹⁾	Autres ajuste- ments ⁽²⁾	Compte de résultat ajusté 2017
	A	B	C	D=A-B-C
CHIFFRE D'AFFAIRES	276 793	2 690	-	274 103
Production immobilisée	10 526	-	-	10 526
Production stockée	(835)	3	-	(838)
Autres produits de l'activité	8 186	-	-	8 186
Achats consommés et charges externes	(165 748)	(1 661)	-	(164 087)
Charges de personnel	(118 331)	(1 881)	-	(116 451)
Impôts et taxes	(3 477)	(39)	-	(3 437)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	(14 368)	(2 828)	-	(11 540)
Autres produits et charges d'exploitation	5 379	(912)	-	6 291
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(1 876)	(4 628)	-	2 752
Éléments non courants du résultat opérationnel	(8 094)	(633)	(7 461)	-
RESULTAT OPERATIONNEL	(9 970)	(5 261)	(7 461)	2 752
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(1 990)	(22)	-	(1 968)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents	183	1	-	182
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	(1 808)	(21)	-	(1 786)
Autres produits financiers (B)	1 812	9	-	1 804
Autres charges financières (C)	(1 063)	(70)	-	(993)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	(1 058)	(82)	-	(975)
Impôt sur le résultat	(4 974)	(384)	2 487	(7 077)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	32	-	-	32
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(15 969)	(5 727)	(4 974)	(5 268)

(1) La contribution des entités dont le Groupe prépare la cession ou la fermeture en 2018 est déduite des comptes consolidés.

(2) Les autres ajustements concernent : 4,0 millions d'euros de pertes de valeurs d'actifs dont essentiellement des incorporels de R&D ; 2,6 millions d'euros de provisions pour risques au titre des deux entités dont la fermeture ou la cession a été décidée pour 2018 ; un produit de 1 million d'euros relatif à l'annulation d'une dette de complément de prix qui ne sera pas versée concernant ELTA ; 0,9 million d'euros d'amortissements d'incorporels reconnus à la juste valeur dans le cadre des acquisitions ; 0,9 million d'euros de coûts de restructuration et d'acquisitions. Seuls ces derniers coûts de 0,9 million d'euros ont eu ou auront un impact sur la trésorerie, les autres éléments pour 6,5 millions d'euros n'ont pas d'impact sur la trésorerie. Les provisions pour pertes de valeur d'incorporels de R&D ont généré un produit de crédit d'impôt recherche de 0,6 million d'euros dont la reconnaissance en résultat devait être constatée au moment de l'amortissement de la R&D qui l'avait généré, par convention ce produit n'a pas été ajusté. Un ajustement d'impôt théorique est calculé sur les ajustements du résultat opérationnel, afin de déterminer un résultat net ajusté. Par convention, cet impôt est calculé pour les ajustements portant sur des éléments théoriquement fiscalisables au taux en vigueur chez la société mère.

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	GRUPE GORGÉ	GRUPE RÉCIF	GORGÉ inves- tissement	Structure et éliminations	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	276 685	-	2	106	276 793
Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018	2 690	-	-	-	2 690
CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTE	273 995	-	2	106	274 103
EBITDA	9 076	-	3 085	1 098	13 258
Contributions au résultat opérationnel courant des filiales en cours d'arrêt en 2018	(4 629)	-	-	-	(4 629)
Contributions aux dotations nettes aux amort. et prov. des filiales en cours d'arrêt en 2018	2 828	-	-	-	2 828
EBITDA AJUSTE	10 877	-	3 085	1 098	15 060
RESULTAT OPERATIONNEL	(13 857)	-	3 020	867	(9 970)
Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018	(5 261)	-	-	-	(5 261)
Autres ajustements	(7 461)	-	-	-	(7 461)
RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE	(1 135)	-	3 020	867	2 752

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	Compte de résultat conso- lidé 2016	Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018 ⁽¹⁾	Autres ajuste- ments ⁽²⁾	Compte de résultat ajusté 2016
	A	B	C	D=A-B-C
CHIFFRE D'AFFAIRES	288 743	9 055	-	279 688
Production immobilisée	9 673	-	-	9 673
Production stockée	(515)	5	-	(510)
Autres produits de l'activité	12 700	-	-	12 700
Achats consommés et charges externes	(177 696)	(3 066)	-	(174 630)
Charges de personnel	(107 279)	(2 197)	-	(105 082)
Impôts et taxes	(2 582)	(43)	-	(2 539)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	(14 247)	(794)	-	(13 453)
Autres produits et charges d'exploitation	2 120	(3 426)	-	5 546
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	10 916	(476)	-	11 392
Éléments non courants du résultat opérationnel	1 021	(135)	1 156	-
RESULTAT OPERATIONNEL	11 937	(611)	1 156	11 392
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(2 323)	(27)	-	(2 296)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents	(1 576)	2	-	(1 578)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	(3 898)	(25)	-	(3 873)
Autres produits financiers (B)	3 766	38	-	3 728
Autres charges financières (C)	(642)	(70)	-	(572)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	(774)	(57)	-	(717)
Impôt sur le résultat	(5 096)	(8)	968	(6 057)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	21	-	-	21
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	6 088	(675)	2 214	4 639

(1) La contribution des entités dont le Groupe prépare la cession ou la fermeture en 2018 est déduite des comptes consolidés.

(2) Les autres ajustements concernent notamment : un produit relatif à l'écart d'acquisition négatif constaté au titre de l'acquisition d'ELTA pour 4,1 millions d'euros ; 1,2 million d'euros de coûts de restructuration et d'acquisitions ; 0,9 million d'euros d'amortissements d'incorporels reconnus à la juste valeur dans le cadre des acquisitions ; 0,5 million d'euros d'autres provisions pour litiges ; 0,4 million d'euros de pertes de valeurs d'actifs. Seuls les coûts de restructuration et d'acquisitions et les litiges pour 1,7 million d'euros ont eu ou auront un impact sur la trésorerie, les autres éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie. Un ajustement d'impôt théorique est calculé sur les ajustements du résultat opérationnel, afin de déterminer un résultat net ajusté. Par convention, cet impôt est calculé pour les ajustements portant sur des éléments théoriquement fiscalisables au taux en vigueur chez la société.

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	GROUPE GORGÉ	GROUPE RÉCIF	GORGÉ inves- tissement	Structure et éliminations	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	281 153	7 628	2	(40)	288 743
Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018	9 055	-	-	-	9 055
CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTE	272 098	7 628	2	(40)	279 688
EBITDA	21 762	2 295	2 255	(1 043)	25 269
Contributions au résultat opérationnel courant des filiales en cours d'arrêt en 2018	(476)	-	-	-	(476)
Contributions aux dotations nettes aux amort. et prov. des filiales en cours d'arrêt en 2018	794	-	-	-	794
EBITDA AJUSTE	21 444	2 295	2 255	(1 043)	24 950
RESULTAT OPERATIONNEL	10 052	994	2 255	(1363)	11 937
Contributions des filiales en cours d'arrêt en 2018	(611)	-	-	-	(611)
Autres ajustements	(1 156)	-	-	-	(1 156)
RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE	9 508	994	2 255	(1 363)	11 392

3.2.2 RECONCILIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs et des passifs sectoriels se réconcilient de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	GRUPE GORGE	GRUPE RÉCIF	GORGE investissement	Éolien	Structure	Éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	343 326	-	14 286	-	11 351	(13)	368 951
Autres actifs financiers courants	38	-	-	-	-	-	38
Actifs d'impôt différé	3 235	-	-	-	0	-	3 235
Actifs d'impôt exigible	24 635	-	-	-	-	-	24 635
Autres actifs courants et non courants	5 273	-	1 848	-	107	(1 779)	5 448
Trésorerie et autres équivalents	86 789	-	5 028	-	9 176	-	100 993
ACTIF TOTAL CONSOLIDE	463 295	-	21 162	-	20 634	(1 792)	503 299
Passifs sectoriels	158 306	-	31	-	798	(1)	159 134
Provisions long terme	9 934	-	-	-	72	-	10 006
Dettes financières long terme	84 623	-	-	-	2 789	(12)	87 399
Instruments financiers et dérivés	2 682	-	-	-	-	-	2 682
Autres passifs courants et non courants	30 681	-	-	-	2 427	(1 779)	31 328
Passifs d'impôt différé	596	-	-	-	1 649	-	2 245
Passifs d'impôt exigible	242	-	-	-	8	-	250
PASSIF TOTAL CONSOLIDE ⁽¹⁾	287 062	-	31	-	7 743	(1 792)	293 045

⁽¹⁾ Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	GRUPE GORGE ⁽¹⁾	GRUPE RÉCIF	GORGE investissement	Éolien	Structure	Éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	316 242	6 276	13 915	-	12 135	(1 631)	346 937
Autres actifs financiers courants	40	-	-	-	-	-	40
Actifs d'impôt différé	6 572	828	-	-	-	-	7 400
Actifs d'impôt exigible	21 538	401	-	-	-	-	21 939
Autres actifs courants et non courants	4 465	377	1 977	-	736	(2 676)	4 880
Trésorerie et autres équivalents	38 752	1 846	3 054	-	6 360	-	50 012
Actifs destinés à la vente	-	-	-	13 564	-	-	13 564
ACTIF TOTAL CONSOLIDE	387 609	9 728	18 946	13 564	19 232	(4 307)	444 772
Passifs sectoriels	144 135	1 586	43	-	784	(223)	146 325
Provisions long terme	9 706	150	-	-	60	-	9 916
Dettes financières long terme	90 172	374	-	-	3 726	(22)	94 250
Instruments financiers et dérivés	2 102	-	-	-	-	-	2 102
Autres passifs courants et non courants	32 169	2 267	29	-	2 653	(1 959)	35 158
Passifs d'impôt différé	621	(0)	10	-	1 950	-	2 581
Passifs d'impôt exigible	127	32	-	-	-	-	159
Passifs destinés à la vente	-	-	-	15 391	-	(2 102)	13 288
PASSIF TOTAL CONSOLIDE ⁽²⁾	279 032	4 408	81	15 391	9 173	(4 307)	303 778

⁽¹⁾ Colonne «GRUPE GORGÉ» retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

⁽²⁾ Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

3.3 INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

EXERCICE 2017

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Autres	%	Totaux	%
GG - Systèmes Intelligents de Sécurité	66 900	35%	11 148	28%	33 902	71%	111 950	40%
GG - Protection des Installations à Risques	101 483	54%	19 773	49%	10 294	22%	131 550	48%
GG - Impression 3D	21 678	11%	9 800	24%	3 329	7%	34 807	13%
GROUPE RÉCIF	-	-	-	-	-	-	-	-
GORGÉ Investissement	2	0%	-	-	-	-	2	0%
Structure et éliminations	(1 236)	-1%	(280)	-1%	-	-	(1 516)	-1%
TOTAUX	188 827	100%	40 441	100%	47 525	100%	276 793	100%
%	68%		15%		17%		100 %	

EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Autres	%	Totaux	%
GG - Systèmes Intelligents de Sécurité	59 455	36%	6 702	24%	46 331	54%	112 488	40%
GG - Protection des Installations à Risques	98 493	59%	13 041	47%	33 707	39%	145 241	52%
GG - Impression 3D	10 608	6%	8 256	30%	6 345	7%	25 210	9%
GROUPE RÉCIF	18	0%	274	0%	7 336	4%	7 628	5%
GORGÉ Investissement	2	0%	-	-	-	-	2	0%
Structure et éliminations	(1 426)	-1%	(15)	0%	-	-	(1 441)	-1%
TOTAUX	167 063	100%	27 961	100%	93 720	100%	288 743	100%
%	58%		10%		32%		100 %	

Note 4 Données opérationnelles

4.1 RECONNAISSANCE DES REVENUS ET CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus du Groupe sont principalement constitués des ventes de marchandises, des prestations de services et, pour une part importante, des revenus de réalisation de projets (fourniture de systèmes clé en main) :

- vente de produits : le chiffre d'affaires est enregistré lors du transfert des risques et avantages, normalement à la livraison selon l'incoterm prévu dans chaque contrat ;
- prestations de services : le chiffre d'affaires est enregistré sur la durée et selon les modalités du contrat. Les revenus liés aux prestations de services sont reconnus lorsque le résultat de la transaction peut être déterminé de façon fiable et en fonction de l'avancement de la prestation rendue par le Groupe ;
- projets (contrats à long terme) : dans la mesure où les sociétés sont capables d'apprécier le résultat global avec une sécurité suffisante, la méthode retenue est la prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat selon le pourcentage d'avancement du projet.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque projet en rapportant le montant des coûts engagés à la date de clôture au montant total estimé des coûts à terminaison du projet. Les produits des contrats peuvent inclure des réclamations, tant que ces dernières peuvent être évaluées de manière fiable et dès lors que les négociations du Groupe ont atteint une étape avec le client rendant probable l'acceptation de ces réclamations. L'estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison font l'objet d'une revue régulière des responsables opérationnels et financiers.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement de l'affaire, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, la prise en compte des droits à revenus complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

En 2017 le chiffre d'affaires du Groupe est en recul de 4,1 %, contrairement à 2016 où ce dernier était en croissance de 7,5%, ce recul étant en partie dû à la cession de RÉCIF, qui contribue pour -2,6%.

4.2 AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

Les autres produits de l'activité sont principalement constitués de subventions publiques, de crédit d'impôt recherche (CIR) et de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Les subventions et le crédit d'impôt recherche (CIR), qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif, sont comptabilisés dans le compte de résultat au même rythme que son amortissement. Sur l'exercice 2017, le crédit d'impôt recherche de la période s'élève à 4,2 millions d'euros dont 1,8 million d'euros constatés directement en produits différés et 2,4 millions d'euros constatés au compte de résultat. Du crédit d'impôt recherche des années antérieures enregistré en produits différés a également été constaté au compte de résultat en 2017 pour 1,9 million d'euros. Les produits ainsi différés figurant au passif sont relatifs pour 5,6 millions d'euros à des crédits d'impôt recherche et pour 1,6 million d'euros à des subventions finançant des actifs non courants non encore amortis. PORTAFEU Nucléaire a bénéficié en 2016 d'une subvention s'élevant à 5,4 millions d'euros dans le cadre de la reprise des actifs de PORTAFEU.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Subventions	1 402	6 960
Crédit d'impôt recherche	4 174	3 748
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 610	1 991
TOTAUX DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	8 186	12 700

Les crédits d'impôt constatés en résultat et qui n'ont pu être imputés sur de l'impôt à payer figurent à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Actifs d'impôt exigible » (se référer au 6.2 « Immobilisations incorporelles »). Ils s'élèvent à 23,4 millions d'euros dont 17,8 millions d'euros de crédit d'impôt recherche et 5,6 millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

4.3 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(en milliers d'euros)	2017	2016
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Immobilisations incorporelles	(6 365)	(6 475)
Immobilisations corporelles	(5 067)	(4 506)
Immobilisations en crédit-bail	(903)	(905)
SOUS-TOTAUX	(12 334)	(11 887)
DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DES REPRISES		
Stocks et encours	316	40
Actif circulant	(1 397)	(19)
Risques et charges	(952)	(2 382)
SOUS-TOTAUX	(2 033)	(2 361)
TOTAUX DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(14 368)	(14 247)

4.4 CREANCES CLIENTS

Les créances sont enregistrées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis diminuée des éventuelles pertes de valeur.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Créances clients	77 657	67 515
Factures à établir	90 356	88 913
CLIENTS, VALEURS BRUTES	168 013	156 428
Pertes de valeurs	(5 723)	(2 796)
TOTAUX DES CLIENTS	162 290	153 631

Le risque de défaillance de la clientèle est le principal risque de crédit auquel est exposé le Groupe. Le Groupe a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit au niveau de l'ensemble de ses filiales.

Les créances clients échues non provisionnées s'élèvent à 26,2 millions d'euros, dont 7,9 millions d'euros pour le pôle Systèmes Intelligents de Sûreté de GROUPE GORGÉ, et s'analysent comme suit :

Retard par rapport à l'échéance (en milliers d'euros)	2017	En %
Créances clients non échues	136 138	84%
Retard n'excédant pas 1 mois	9 036	6%
Retard compris entre 1 et 2 mois	3 217	2%
Retard compris entre 2 et 3 mois	1 982	1%
Retard supérieur à 3 mois	11 917	7%
CRÉANCES CLIENTS NETTES	162 290	100%

Sur l'ensemble de ces créances, près de 3,9 millions d'euros ont été réglés au 15 février 2018. Le Groupe n'a pas connaissance de difficultés supplémentaires qui justifieraient une éventuelle provision.

4.5 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Les modalités de valorisation et de dépréciation des travaux en cours sont adaptées au contexte de chaque société intégrée. Toutefois, les principes de valorisation habituellement admis en la matière sont respectés, notamment :

- les travaux en cours sont évalués aux coûts de production directs et indirects à l'exclusion de tous frais commerciaux et financiers ;
- les taux horaires de production sont calculés en fonction d'une activité normale excluant tout coût de sous-activité ;
- lorsque sur la base des évaluations de chiffre d'affaires et de coûts prévisionnels une perte à terminaison est probable, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la part incluse dans les travaux en cours et d'une provision pour risques et charges pour la part sur coûts restant à engager.

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

(en milliers d'euros)	2017			2016		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Matières premières	21 571	(5 015)	16 556	25 498	(7 335)	18 162
Encours	5 175	(287)	4 888	6 106	(568)	5 538
Produits intermédiaires et finis	6 544	(1 494)	5 050	5 443	(1 178)	4 265
Marchandises	4 345	(274)	4 071	4 379	(316)	4 062
TOTAUX DES STOCKS ET EN-COURS	37 635	(7 070)	30 564	41 426	(9 398)	32 028

Sur la période, les pertes de valeur nettes des reprises enregistrées en compte de résultat s'élèvent à 316 milliers d'euros (reprise nette).

4.6 AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

(en milliers d'euros)	2017		2016	
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Comptes courants débiteurs	10 493	(10 488)	5	5
TOTAUX DES AUTRES DEBITEURS NON COURANTS	10 493	(10 488)	5	5
Avances et acomptes versés	2 576	-	2 576	2 215
Débiteurs divers ⁽¹⁾	4 165	(412)	3 753	3 190
Créances sociales et fiscales	11 816	-	11 816	10 394
Comptes courants débiteurs	3	-	3	1
Charges constatées d'avance	1 725	-	1 725	1 684
TOTAUX DES AUTRES DEBITEURS COURANTS	20 284	(412)	19 872	17 484

4.7 AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(en milliers d'euros)	2017	2016
Fournisseurs	52 041	48 681
Fournisseurs d'immobilisations	979	1 391
TOTAUX DES FOURNISSEURS	53 020	50 072
Avances et acomptes reçus	53 079	48 325
Dettes sociales	25 865	23 330
Dettes fiscales	16 849	16 914
Comptes courants créditeurs	7	29
Dettes diverses	6 120	4 780
Produits différés	23 344	27 649
TOTAUX DES AUTRES PASSIFS COURANTS	125 264	121 026
Avances conditionnées	878	1 309
TOTAUX DES AUTRES PASSIFS NON COURANTS	878	1 309
IMPOT EXIGIBLE	250	159

Les dettes fournisseurs sont payées à leurs échéances normales à condition que les prestations des fournisseurs soient bien terminées et en l'absence de litiges.

Les avances et acomptes reçus correspondent aux versements effectués par des clients au titre de projet en cours. Ces avances trouvent pour partie leur contrepartie dans le niveau des factures à établir (voir note 4.4). Les produits différés correspondent soit à des subventions et du crédit d'impôt recherche qui sera constaté en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des actifs correspondant (7,2 millions d'euros, voir note 4.2), soit à l'excédent identifié sur des projets en cours du chiffre d'affaires facturé par rapport au chiffre d'affaires calculé à l'avancement (16,1 millions d'euros, voir note 4.1).

4.8 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

(en millions d'euros)	2017	2016
Avals, cautions et garanties donnés	40,7	56,3
Autres engagements donnés	-	-
TOTAUX	40,7	56,3

Il n'existe pas d'autres engagements significatifs liés aux activités opérationnelles qui ne figurent pas dans les comptes.

Note 5 Charges et avantages du personnel

5.1 EFFECTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Activités poursuivies, effectif fin de période	2 036	1 899
Activités poursuivies, effectif moyen	1 928	1 723
Activités non poursuivies, effectif fin de période ⁽¹⁾	-	163
⁽¹⁾ Les activités non poursuivies concernent FRANCEOLE		

L'écart important entre effectif moyen et effectif total s'explique en 2017 par l'acquisition des sociétés INTERSON-PROTAC et AVENAO. En 2016 le Groupe avait acquis deux sociétés en fin d'année (ELTA et BE MAURIC).

Au 31 décembre 2017, 196 personnes sont basées à l'étranger.

5.2 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque la service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	2017	2016*
Traitements et salaires	(80 869)	(73 913)
Charges sociales	(32 868)	(29 948)
Palements en actions	(766)	(122)
Participation et intéressement	(1 000)	(432)
Autres	(2 829)	(2 865)
TOTAUX	(118 331)	(107 279)

5.3 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Le coût des départs à la retraite et prestations assimilées (médailles du travail) est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture.

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turnover et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur dans chacune des sociétés (métallurgie, SYNTEC, etc.) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation IBOXX en zone euro 1,30 % ;
- taux de charge 50 % ;
- turnover : diffère d'une entité à une autre en fonction du type d'activité, de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- taux de revalorisation des bases de calcul de salaire : diffère d'une entité à une autre en fonction de divers facteurs ;
- table INSEE de mortalité 2013-2015.

Variation de l'obligation (en milliers d'euros)	2017	2016*
PROVISION A L'OUVERTURE	9 734	7 338
Retraitement des activités non poursuivies	-	(186)
PROVISION A L'OUVERTURE RETRAITE	9 734	7 152
Coût des services rendus de la période	715	519
Intérêt sur actualisation	123	136
Coût des services passés	-	-
Acquisition/Cession	101	1 460
Profit/(Perte) lié à une liquidation ou réduction de régime	(372)	(161)
Pertes/(Gains) actuariels générés sur l'obligation	(240)	757
Prestations payées	(234)	(129)
PROVISION COMPTABILISEE A LA CLOTURE	9 826	9 734

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3 et retraité des médailles du travail

Concernant les engagements de retraite et indemnités de départ, une variation à la hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait d'environ 687 milliers d'euros le montant de l'engagement. La même variation à la baisse augmenterait l'engagement de 765 milliers d'euros.

Sur l'exercice, le montant des provisions pour médailles du travail au bilan s'élève à 179 milliers d'euros (contre 177 milliers d'euros en 2016)

5.4 PAIEMENT FONDE SUR LES ACTIONS (STOCK-OPTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS, ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS)

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés en charges de personnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres. Le Groupe réexamine périodiquement le nombre d'actions potentielles. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision de ses estimations.

Il n'y a plus de plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en vigueur pour ECA, filiale de GROUPE GORGÉ depuis mars 2015.

GROUPE GORGÉ a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions. La période d'acquisition du plan de 2014 s'est terminée en décembre 2016. L'obligation de conservation des 15 000 actions acquises est de deux ans au minimum

PRODWAYS GROUP a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions. Au terme de ces plans, la période d'acquisition est de deux ans au minimum.

L'attribution définitive est subordonnée à des conditions de présence et de performance, la valeur des actions potentielles du plan de février 2016 est nulle car les conditions de performance ne devraient pas être atteintes. Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options, le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Plans d'attribution gratuite d'actions	AGA 2014 GROUPE GORGÉ	AGA 02-2016 PRODWAYS	AGA 12-2016 PRODWAYS
Nombre de bénéficiaires	2	200	239
Action support	GROUPE GORGÉ	PRODWAYS GROUP	PRODWAYS GROUP
Nombre d'actions potentielles	30 000	632 200	488 500
Attributions définitives sur l'exercice/annulations	-	0 / 237 900	0 / 18 000
Attributions définitives cumulées/annulations	15 000 / 15 000	0 / 545 740	0 / 18 000
Solde des actions potentielles	-	86 460	470 500
Date de mise en place	Mai 2014	Février 2016	Décembre 2016
Début de la période d'acquisition	Mai 2014	Février 2016	Décembre 2016
Fin de la période d'acquisition	Mai 2016 et décembre 2016	15 avril 2019 à 31 mars 2021	15 avril 2019 à 31 mars 2021
Fin de l'engagement de conservation	Mai 2018 et décembre 2018	15 avril 2019 à 31 mars 2021	15 avril 2019 à 31 mars 2021
Charge cumulée constatée (en milliers d'euros)	n/a	0	581
Valeur des actions potentielles (en milliers d'euros)	n/a	0	1 287

La société CRISTAL a également mis en place un plan d'options de souscription d'actions au profit d'un dirigeant. Au terme de ce plan, le capital de la société peut être augmenté de 27 777 actions et le taux de détention de PRODWAYS GROUP peut baisser jusqu'à 90%.

Plan d'options de souscription d'actions	Options CRISTAL
Nombre initial de bénéficiaires	1
Action support	CRISTAL
Nombre d'actions potentielles	27 777
Options levées sur l'exercice / annulations	0 / 0
Options levées cumulées / annulations	0 / 0
Solde des actions potentielles	27 777
Date de mise en place	Décembre 2016
Prix de souscription par action	1 euro
Début de la période de souscription	Juillet 2020
Fin de la période de souscription	Juin 2021
Valeur des actions potentielles (en milliers d'euros)	28

5.5 REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET PARTIES LIEES

5.5.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants mandataires sociaux ont perçu de PÉLICAN VENTURE une rémunération brute globale de 316 000 euros, ainsi que 14611 euros d'avantages en nature. Le Directeur général perçoit également une rémunération variable de la part de GROUPE GORGÉ, qui lui a versé à ce titre 56 750 euros en 2017 (au titre de 2016) et va lui verser 26 700 en 2018 au titre de 2017.

5.5.2 PARTIES LIEES

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PÉLICAN VENTURE ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes.

Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées dans les comptes de PÉLICAN VENTURE :

(en milliers d'euros)	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	CBG CONSEIL
COMPTE DE RESULTAT 2017		
Chiffre d'affaires	-	-
Autres produits	-	-
Achats et charges externes	-	(113)
Résultat financier	-	-
BILAN 2017		
Clients	-	-
Débiteurs divers	509	-
Fournisseurs	-	47

CBG CONSEIL est détenue et présidée par Madame Catherine GORGÉ, administratrice de GROUPE GORGÉ et liée aux actionnaires de PÉLICAN VENTURE.

Il n'a pas été identifié d'autres transactions réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées.

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition dit *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 2.1.

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'une acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis. Si cet écart est positif, il est comptabilisé dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan ; si cet écart est négatif, il est comptabilisé directement au compte de résultat. En 2016 un écart d'acquisition négatif a été constaté concernant ELTA.

Le résultat de cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée. Les fonds de commerce sont traités comme les écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et des passifs acquis.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés sur 2016 et 2017 sont décrites en note 6.4.

Valeur nette (en milliers d'euros)	
Au 1 ^{er} janvier 2017*	56 007
Acquisitions	15 973
Variations de périmètre	-
Sorties	-
Autres mouvements ⁽¹⁾	(498)
Effet des variations de change	-
Au 31 décembre 2017	71 481
Dont dépréciation au 31 décembre 2017	498
* Ouverture retraitée des éléments détaillés en note 1.3.	
⁽¹⁾ Perte de valeur relative à un actif isolé de la division Simulation du pôle « Systèmes Intelligents de Sécurité » de GROUPE GORGÉ.	

Les écarts d'acquisition se répartissent ainsi :

• GROUPE GORGÉ :	99 %
• GORGÉ Investissement :	1 %

6.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – *Immobilisations incorporelles*. Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées le cas échéant en autres produits et charges d'exploitation.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas amorties lorsque leur durée de vie présente un caractère indéterminé. Les critères qui permettent de fixer le caractère indéterminé ou non de la durée de vie de ces actifs incorporels, et le cas échéant leur durée de vie, sont les suivants :

- notoriété de l'actif ;
- pérennité de l'actif en fonction de la stratégie d'intégration au portefeuille d'activités du Groupe.

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

Les immobilisations générées en interne, concernant principalement des dépenses de développement de nouveaux projets. Ils sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. C'est le cas notamment des travaux de R&D qui peuvent être menés à l'occasion de commandes clients et dont les coûts ne sont pas isolés des coûts de réalisation de la commande.

Les projets de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, comprise généralement entre 3 et 15 ans à compter de leur date d'achèvement ou en fonction du nombre de produits livrés rapporté à une estimation du nombre de produits à livrer au titre du programme avec, dans ce cas, un démarrage du plan d'amortissement au moment de la première vente.

Les frais de développement font l'objet de tests de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

(en milliers d'euros)	Projets de développements	Autres immobilisations incorporelles*	Immobilisations en cours	Totaux
Valeur brute				
Au 1 ^{er} janvier 2017	69 433	20 790	53	90 276
Acquisitions	8 345	618	476	9 439
Variations de périmètre	(6 041)	(3 358)	-	(9 399)
Sorties	(1 710)	(60)	-	(1 770)
Autres mouvements	(65)	(25)	(53)	(144)
Effet des variations de change	(47)	(17)	-	(65)
Au 31 décembre 2017	69 914	17 947	476	88 336
Amortissements et pertes de valeurs				
Au 1 ^{er} janvier 2017	36 164	15 920	-	52 084
Dotations aux amortissements	6 266	1 453	-	7 718
Variations de périmètre	(3 969)	(3 867)	-	(7 837)
Pertes de valeur	2 959	0	-	2 960
Sorties	(1 140)	(60)	-	(1 200)
Autres mouvements	(0)	(81)	-	(81)
Effet des variations de change	(47)	(20)	-	(67)
Au 31 décembre 2017	40 234	13 365	-	53 598
Valeur nette				
Au 1 ^{er} janvier 2017*	33 269	4 870	53	38 192
Au 31 décembre 2017	29 680	4 582	476	34 738

* Ouverture retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

Les postes projets de développement et autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Structure	Protection des Installations à Risques	Systèmes Intelligents de Sécurité	Impression 3D	Totaux
Portes spéciales pour EPR	-	1 726	-	-	1 726
Enrubannage	-	1 606	-	-	1 606
Programme AUV	-	-	6 365	-	6 365
Programme Mine Killer	-	-	1 539	-	1 539
Programme USV	-	-	515	-	515
Robots terrestres	-	-	331	-	331
Drone aérien IT 180	-	-	1 047	-	1 047
Balise	-	-	2 109	-	2 109
Simulation de pilotage	-	-	1 808	-	1 808
Équipements navals(1)	-	-	389	-	389
Simulation navale	-	-	324	-	324
Imagerie(2)	-	-	400	-	400
Imprimantes 3D(3)	-	-	-	5 193	5 193
Autres	-	2 526	3 029	775	6 330
SOUS-TOTAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT	-	5 857	17 856	5 968	29 681
Relation clientèle ECA SINTERS et DELTAMED (4)	-	-	167	895	1 062
Brevets INFOTRON (5)	-	-	367	-	367
Autres (6) ¹	285	919	1 776	649	3 629
TOTAUX DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285	6 776	20 165	7 512	34 739

(1) Dont réévaluation d'actifs à la juste valeur dans le cadre d'acquisitions 288 k€.

(2) Dont réévaluation d'actifs à la juste valeur dans le cadre d'acquisitions 400 k€.

(3) Dont réévaluation d'actifs à la juste valeur dans le cadre d'acquisitions 1 606 k€.

(4) Dont réévaluation d'actifs à la juste valeur dans le cadre d'acquisitions 1 062 k€.

(5) Dont réévaluation d'actifs à la juste valeur dans le cadre d'acquisitions 367 k€.

(6) Dont les coûts et achats de licences du nouvel ERP d'ECA pour 888k€ (coûts directs).

POLITIQUE DE R&D

Afin de maintenir et développer des avantages concurrentiels, le Groupe maintient un niveau élevé d'investissement en matière de recherche et développement. Le Groupe dépose parfois des brevets si cela permet de protéger une avance technique, technologique ou commerciale. En 2017, l'effort de Recherche et Développement (R&D) a concerné les trois pôles. Les axes principaux des travaux de recherche et développement ont été les suivants :

Pôle « Systèmes Intelligents de Sécurité » de GROUPE GORGE

- Poursuite du programme de développement ELT (*On-board Emergency Locator Transmitter*) avec la mise au point de la nouvelle balise de détresse ELITE commercialisée en septembre 2017.
- Lancement du développement d'un WAP avionique (*On-board Wireless Access Point*).
- Poursuite du programme de développement EGSE (*Electrical Ground Support Equipment*) avec la réalisation du TCF50, un T-Cell compact et plus portatif intégrant des applications de Trouble shooting.
- Poursuite du programme « Systèmes de robots » pour améliorer l'autonomie décisionnelle, la perception et la coopération entre tous les drones du Groupe. Démonstration multi-robots à la marine Belge réussie en juin 2017. Participations aux projets collaboratifs de meute de robots MELODI et SWARMS.
- Amélioration des lois de commandes des véhicules autonomes et planification de trajectoires.
- Poursuite de développement de la gamme AUV (*Autonomous Underwater Vehicle*) avec la finalisation du développement de l'A18-M, démonstrations aux clients prévues en 2018.
- Fin du développement de la station sol de l'IT180 (Station de pilotage).
- Poursuite du développement et de la mise au point du robot terrestre IGUANA.
- Développement de technologies de comportement à la mer de navires avec l'objectif prioritaire de réduire les mouvements et accélérations de plateforme.
- Développement de nouvelles énergies, avec une contribution au développement de la filière marine pour l'exploitation des systèmes Énergie/Propulsion à partir de piles à combustible alimentées en hydrogène (Projet SEPPAC), et le développement de nouvelles architectures de navires dédiés à l'avitaillement GNL des ports de petite et moyenne importance.
- Développement du simulateur de conduite en situation d'urgence, l'EF Emergency, destiné aux métiers de la défense, police et secours ambulancier

Pôle « Protection des Installations à Risques » de GROUPE GORGE

- Développement d'une offre clés en mains innovante de protection incendie passive intégrant l'ingénierie et la certification d'un nouveau procédé pour protéger les chemins de câbles et gaines de ventilation dans les centrales nucléaires.

Pôle « Impression 3D »

- Perfectionnement de la technologie de polymérisation DLP® – MOVINGLight®, mais aussi le développement d'une nouvelle génération de machines dont le premier modèle (LD 10), plus spécifiquement dédié aux applications dentaires, et commercialisé depuis fin 2017.
- Développement de la technologie Norge et mise au point d'une imprimante 3D de frittage sélectif laser de poudres plastique (lancement fin 2016 de la P1000, une machine d'entrée de gamme de frittage laser industrielle).
- Développement de nouveaux matériaux d'impression 3D à la fois dans la famille des résines photosensibles et dans les poudres polymères plastiques ; l'objectif de ces développements est d'obtenir des matériaux de haute performance en termes de propriétés mécaniques (résistance et élasticité), physiques et esthétiques (couleur et transparence) et de stabilité dans le temps (valable pour les résines liquides ou visqueuses pour polymérisation comme pour les poudres plastique pour frittage laser).
- Développement dans le domaine de l'impression 3D du métal d'un procédé à base de poudres métalliques combinée à des liants organiques.
- Développement d'un procédé de numérisation d'empreinte de pieds (« Podoclic ») et d'un logiciel de design de semelle orthopédique et de commande et suivi de l'impression 3D de ces semelles orthopédiques.

Les travaux de R&D en cours portent ou vont porter principalement sur les trois sujets suivants :

- les procédés d'impression 3D en métal, avec notamment la technologie *Rapid Additive Forging* qui permet l'impression en 3D de pièces métalliques de grande dimension ;
- le développement de nouveaux matériaux, tant dans le domaine des poudres plastiques que des résines photosensibles ;
- les prochaines générations d'imprimantes 3D – en visant une productivité encore améliorée et l'optimisant de l'intégration dans la chaîne de fabrication –, la poursuite des développements de la solution SCIENTIFEET (solution de conception et de fabrication de semelles orthopédiques) et la mise au point de nouveaux produits pour les prothèses auditives ou les protections auditives suite à l'acquisition de la société INTERSON-PROTAC en 2017.

Les dépenses de R&D se sont élevées en 2017 à environ 14,1 millions d'euros. Leur évolution est la suivante :

(en millions d'euros)	2017	2016
Recherche et développement immobilisée	8,3	7,7
Recherche et développement constatée en charges	5,8	5,1
DEPENSES TOTALES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	14,1	12,8
Recherche et développement totale en % du chiffre d'affaires	5,1 %	4,6 %
Crédits d'impôt de l'exercice	4,2	4,5
Recherche et développement nette des crédits d'impôt	9,9	8,3

Les pôles Systèmes Intelligents de Sûreté (ECA et filiales) et Impression 3D ont réalisé l'essentiel des dépenses totales (respectivement 9,6 et 1,9 millions d'euros sur 14,1 millions d'euros ; 4,2 et 1,9 millions d'euros de dépenses immobilisées sur un total de 8,3 millions d'euros).

Pour financer ces investissements, le Groupe recherche systématiquement des financements externes (DGA, Bpifrance, FUI, Europe, Régions...) et utilise le crédit d'impôt recherche (CIR). L'ensemble des filiales du Groupe ont obtenu des crédits d'impôt recherche pour un total de 4,2 millions d'euros, dont 2,4 millions d'euros sont constatés en produit au compte de résultat de l'année et 1,8 million d'euros est comptabilisé en produits différés et contribuera aux résultats futurs. Sur le total de 4,2 millions d'euros de CIR, 3,1 millions d'euros ont été constatés par le pôle Systèmes Intelligents de Sûreté.

Les dépenses de R&D sont des coûts internes en quasi-totalité, il est très exceptionnel que des travaux de R&D soient sous-traités.

6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- constructions : 10 à 35 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- autres : 3 à 12 ans.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises ».

LOCATION FINANCEMENT

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de locations dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel*	Terrains et constructions en location-financement	Matériel en location-financement	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Immeubles de placement	Totaux
Valeur brute								
Au 1^{er} janvier 2017	22 228	40 325	6 929	4 308	437	1	298	74 526
Acquisitions	1 119	4 295	-	270	929	-	-	6 613
Variations de périmètre	786	(355)	-	(137)	2	-	-	296
Sorties	(21)	(847)	-	-	(0)	-	-	(868)
Autres mouvements	144	82	-	-	(58)	(1)	-	167
Effet des variations de change	(6)	(57)	-	-	-	-	-	(63)
Au 31 décembre 2017	24 250	43 445	6 929	4 441	1 310	-	298	80 671
Amortissements et pertes de valeurs								
Au 1^{er} janvier 2017	7 408	28 249	3 499	1 946	-	-	-	41 102
Dotations aux amortissements	1 046	3 954	203	700	-	-	-	5 903
Variations de périmètre	292	(336)	-	(137)	-	-	-	(181)
Pertes de valeur	-	346	-	-	-	-	-	346
Sorties	(21)	(526)	-	-	-	-	-	(547)
Autres mouvements	113	(24)	-	-	-	-	-	89
Effets des variations de change	(6)	(31)	-	-	-	-	-	(37)
Au 31 décembre 2017	8 832	31 632	3 702	2 509	-	-	-	46 675
Valeur nette								
Au 1^{er} janvier 2017*	14 821	12 076	3 430	2 362	437	1	298	33 424
Au 31 décembre 2017	15 418	11 813	3 227	1 931	1 310	-	298	33 996

* Ouverture retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

6.4 PERTES DE VALEURS SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Ces actifs correspondent aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. L'apparition de facteurs de pertes de valeur propres à certains actifs autres que des écarts d'acquisition et notamment les actifs de R&D peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment du test de dépréciation de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés. Ces facteurs de pertes de valeurs peuvent être liés soit à des facteurs internes (par exemple, évolution de l'appréciation de la direction de la capacité de mener un projet de R&D à son terme ou du niveau des coûts nécessaires pour cela) soit à des événements externes (par exemple, évolution des perspectives commerciales). La somme de ces facteurs influe sur l'appréciation de la direction, actif par actif, de l'existence d'avantages économiques futurs ou du niveau de ces avantages économiques futurs. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les principales UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont désormais, au sein du pôle « Systèmes Intelligents de Sûreté », « Aérospatial », « Robotique » et « Simulation » ; au sein du pôle « Protection des Installations à Risques », CIMLEC, NUCLEACTION, SERES et Protection Incendie ; au sein du pôle « Impression 3D », Systems et Products.

MODALITES DES TESTS DE PERTE DE VALEUR

Au 31 décembre 2017, la réalisation de tests de dépréciation sur l'ensemble des actifs incorporels et corporels a conduit à constater des pertes de valeur pour un montant total de 4 028 milliers d'euros dont 498 milliers d'euros au titre de pertes de valeur des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable des UGT est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC), calculé avec le taux des OAT à 10 ans (taux sans risque, 0,65 %), une prime de risque de marché et un β calculé en fonction du cours de l'action de la Société et de l'évolution du CAC 40. Les flux après impôts sont projetés de manière prudente sur la période de prévision de l'activité concernée (cinq ans) et peuvent intégrer une valeur terminale avec une hypothèse de croissance de 1,5 % pour les pôles SIS et PIR et 3% pour le pôle 3D.

Les taux d'actualisation utilisés en 2017 sont de 6,21 % pour le pôle SIS, 9,5 % pour le pôle 3D et 5,61 % pour GROUPE GORGÉ hors primes de risques.

Le taux a par ailleurs été majoré d'une prime de risque spécifique fixée entre 2 et 2,5 % pour le pôle SIS (2,5% pour l'UGT Robotique et 2% pour les UGT Aérospatial et Simulation). Au sein du pôle PIR, les primes de risque spécifiques sont de 5 % pour l'UGT NUCLEACTION, 4,5 % pour l'UGT Protection Incendie, 4% pour l'UGT CIMLEC et 3% pour l'UGT SERES.

Les tests réalisés prennent en compte la mesure de la sensibilité des hypothèses (taux d'actualisation de +/- 0,5 pt (pour le pôle SIS - 0,5/+ 1 point) et taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %).

Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable d'une UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable

Les UGT et les taux d'actualisation retenus sont donc les suivants :

UGT	Écart d'acquisition	Taux d'actualisation retenus, incluant des primes de risques
Aérospatial	1 349	8,2 %
Robotique et systèmes intégrés	18 095	8,7 %
Simulation	-	8,2 %
Systèmes Intelligents de Sécurité	19 427	
SYSTEMS	22 533	9,5%
PRODUCTS	9 453	9,5%
Impression 3D	31 986	
CIMLEC et filiales	274	9,6 %
NUCLEACTION et filiales	3 733	10,6 %
Protection Incendie	7 733	10,1 %
SERES	806	8,6 %
Protection des Installations à Risques	12 547	
SOPROMEC	1 060	n/a
GORGÉ INVESTISSEMENT	1 060	
GROUPE GORGÉ	6 461	n/a
TOTAL	71 481	

Note 7 Détail des flux de trésorerie

7.1 DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(en milliers d'euros)	2017	2016*
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	15 969	6 088
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	18 994	10 909
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	(82)	(22)
Charge calculée liée aux stock-options et assimilées	573	122
Résultat des sociétés mises en équivalence	(32)	(21)
Plus et moins-value de cessions	(2 599)	(448)
Juste valeur titres immobilisés	(1 074)	(2 559)
Autres	-	(72)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS	(189)	13 996

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

L'EBITDA se réconcilie avec la capacité d'autofinancement de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2017	2016*
EBITDA	13 258	25 269
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	(82)	(22)
Plus et moins-values de cessions	(3 399)	(448)
Juste valeur titres immobilisés	(1 074)	(2 559)
Charge calculée liée aux stock-options et assimilées	(193)	16
Dotations et reprises sur actif circulant	(1 081)	(349)
Dotations et reprises sur VMP	(81)	2 229
Compensations de reprises de provisions avec une charge	(1 130)	(538)
Éléments non courant hors dotations et reprises	(485)	(1 578)
Résultat financier hors dotations et reprises financières	(924)	(2 855)
Impôt société	(4 974)	(5 096)
Autres charges calculées	(26)	(72)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS	(189)	13 996

* Colonne 2016 retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

7.2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(en milliers d'euros)	Note	Ouverture ⁽¹⁾	Mouvts de périmètre	Variation exercice	Autres movts ⁽²⁾	Écarts de conversion	Clôture
Stocks nets		32 028	(663)	(668)	-	(133)	30 564
Clients nets		153 631	3 689	5 081	-	(112)	162 290
Avances et acomptes		2 215	21	340	-	-	2 576
Charges constatées d'avance		1 684	49	(2)	-	(5)	1 725
SOUS-TOTAUX	A	189 558	3 096	4 750	-	(250)	197 155
Dettes fournisseurs		48 681	2 033	1 347	-	(19)	52 041
Avances et acomptes		48 325	35	4 720	-	(1)	53 079
Produits constatés d'avance		20 010	(1 725)	(2 438)	-	(5)	15 842
SOUS-TOTAUX	B	117 016	343	3 629	-	(25)	120 962
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	C = A - B	72 542	2 754	1 122	-	(225)	76 193
Créances fiscales et sociales		32 333	55	4 064	(1)	-	36 451
Comptes courants débiteurs		9	87	(88)	-	-	8
Débiteurs divers		3 175	60	354	38	(5)	3 622
SOUS-TOTAUX	D	35 517	202	4 329	37	(5)	40 080
Dettes fiscales et sociales		40 402	1 704	879	-	(20)	42 985
Intérêts courus		2	0	4	-	-	6
Dettes diverses et instruments dérivés		8 189	3 575	(2 435)	845	(501)	9 673
Comptes courants créditeurs		30	45	(67)	-	(1)	7
Produits différés relatifs aux subventions et CIR ⁽¹⁾		7 807	(169)	(136)	-	-	7 503
SOUS-TOTAUX	E	56 430	5 156	(1 755)	845	(522)	60 153
AUTRES ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	F = D - E	(20 913)	(4 954)	6 085	(809)	518	(20 073)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	G = C + F	51 629	(2 200)	7 206	(809)	293	56 120

⁽¹⁾ La colonne « Autres mouvements » concerne des flux qui n'ont pas touché le résultat des activités poursuivies ni généré de mouvement de trésorerie

Les créances fiscales et sociales ont augmenté de 4,1 millions d'euros. Cela s'explique principalement par l'augmentation des créances de crédits impôt recherche qui n'ont pas pu être imputées sur de l'impôt à payer.

7.3 ACQUISITIONS/CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions sont résumés dans le tableau ci-dessous.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Encaissement	26 402	14
Décaissement	(12 849)	(1 709)
Trésorerie	1 341	5 516
TOTAUX	14 894	3 821

Les 26 402 milliers d'euros de la ligne « Encaissements » incluent pour 20 796 milliers d'euros le produit de cession net de 7,5% du capital de PRODWAYS GROUP par GROUPE GORGÉ. La plus-value de cession correspondante augmente les capitaux propres du groupe mais n'a pas d'impact sur le compte de résultat (voir note 2.2.1).

Note 8 Financement et instruments financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. note 8.1.1) ;
- les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. note 8.1.2) ;
- les instruments dérivés (cf. note 8.1.3) ;
- les autres actifs et passifs financiers (cf. note 8.1.4).

8.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

8.1.1 ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

L'endettement financier brut comprend les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires.

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes contractées auprès d'établissements de crédit ainsi que d'emprunts obligataires. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Plusieurs nouveaux emprunts ont été souscrits et trois emprunts ont été remboursés par anticipation :

- GROUPE GORGÉ a souscrit deux nouveaux emprunts bancaires sur l'exercice, de 1,67 million d'euros chacun, destinés au refinancement de deux prêts existants ;
- ECA a conclu en juillet 2017 une ouverture de crédit de 10 millions d'euros, destinée à financer des besoins généraux ou des opérations de croissance externe. La ligne de crédit est confirmée pour une durée de 3 ans ;
- ECA a conclu trois nouveaux emprunts pour le refinancement de l'acquisition de la société BE MAURIC intervenue fin 2016 et le financement d'investissements de l'exercice. Le total des trois emprunts s'élève à 1,95 million d'euros ;
- INITIAL a conclu deux emprunts pour le financement d'investissements, pour un total de 0,9 million d'euros ;
- PRODWAYS GROUP a remboursé par anticipation un emprunt bancaire de 10 millions d'euros souscrit en juin 2016 et conclu une ouverture de crédit de même montant, destinée à financer des besoins généraux ou des opérations de croissance externe. La ligne de crédit est dégressive à partir de juin 2019 et confirmée pour une durée de 5 ans, jusqu'à décembre 2022.

Les remboursements de l'exercice (20,6 millions d'euros) incluent les remboursements par anticipation effectués par GROUPE GORGÉ SA pour 3,3 millions d'euros et PRODWAYS GROUP SA pour 10 millions d'euros.

VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Dettes liées aux con- trats de location- financement	Emprunts obligataires convertibles	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières diverses	DETTES FINANCIERES LONG TERME	Concours bancaires courants	ENDETTEMENT FINANCIER BRUT
Valeur brute								
Au 1 ^{er} janvier 2017	5 252	44	15 693	61 619	2 516	85 123	9 127	94 250
Nouveaux contrats de location-financement	270	-	-	-	-	270	-	-
Emission/souscription de nouveaux emprunts	-	-	-	14 691	139	14 829	7 662	22 491
Remboursements	(1 453)	(44)	(100)	(18 578)	(384)	(20 559)	(9 127)	(29 685)
Autres variations	-	-	108	68	(41)	135	-	135
Entrée/sortie de périmètre	-	-	-	169	(374)	(205)	164	(41)
Effet des variations de change	-	-	-	-	-	-	(20)	(20)
Au 31 décembre 2017	4 069	-	15 701	57 967	1 856	79 593	7 806	87 399

ÉCHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Dettes liées aux contrats de location-financement	4 069	1 436	2 555	1 094	625	220	617	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	15 701	14 422	1 279	400	400	400	79	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	57 967	24 967	33 000	6 533	6 427	16 309	2 343	1 388
Autres dettes financières diverses	1 856	371	1 497	426	3	101	2	965
ENDETTEMENT FINANCIER HORS CONCOURS BANCAIRES COURANTS	79 593	41 196	38 331	8 453	7 455	17 030	3 040	2 353
Concours bancaires courants	7 806	7 806	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER TOTAL	87 399	49 002	38 331	8 453	7 455	17 030	3 040	2 353

Les « emprunts auprès des établissements de crédit » à moins d'un an incluent 17,5 millions d'euros de tirages effectués par ECA sur des périodes de 3 mois dans le cadre de ses deux lignes de crédit RCF (*Revolving Credit Facility*) de 10 millions d'euros chacune. Ces tirages peuvent être renouvelés, les échéances finales des lignes sont juillet 2021 et juillet 2022. Les coûts attribuables à la mise en place des emprunts sont amortis sur la durée des dettes (méthode du coût amorti) sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les « autres dettes financières diverses » incluent les avances remboursables encaissées par le Groupe au titre de la recherche et développement notamment. Ces avances peuvent ne pas être remboursées ou seulement partiellement en fonction du succès des opérations qui ont justifié leur octroi.

8.1.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Valeurs mobilières de placement	35 846	5 598
Disponibilités	65 147	44 413
TRÉSORERIE BRUTE (A)	100 993	50 012
Concours bancaires courants (B)	7 806	9 167
TRÉSORERIE (C) = (A) - (B)	93 187	40 925
Endettement financier (D)	79 593	85 123
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE (C) - (D)	13 594	(44 198)
Autocontrôle ECA	1 500	1 869
Autocontrôle PRODWAYS GROUP	165	92
Autocontrôle GROUPE GORGÉ	74	-
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE RETRAITÉE	15 333	(42 237)

8.1.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers composés tels que les emprunts obligataires convertibles ou remboursables en actions sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au *prorata* du produit de l'émission.

Le Groupe peut utiliser, s'il l'estime nécessaire, des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation. Ces risques résultent essentiellement des ventes réalisées en USD. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du marché communiqué par les organismes financiers concernés. Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour ses opérations de change suivant les critères définis par la norme IAS 39. Il s'agit de macro-couverture de change, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont donc comptabilisées en résultat.

Le Groupe utilise des contrats de *swaps* pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés utilisés sont économiquement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe applique la

comptabilité de couverture selon IAS 39 : les instruments sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Les instruments financiers du Groupe sont affectés à la couverture de transactions futures (*cash flow hedge*). Ainsi, le traitement de la variation de juste valeur est le suivant :

- la part efficace de la variation de juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en capitaux propres est repris par résultat, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture ;
- la part inefficace de la variation de juste valeur est constatée en résultat financier.

La juste valeur des contrats de swaps est évaluée selon les techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables, en application d'IFRS 7.

PRODWAYS GROUP a souscrit en septembre 2016 un cap de taux en couverture de l'emprunt de 10 millions contracté avec LCL à taux variable. Du fait du remboursement anticipé du sous-jacent en 2017 il a été mis un terme à cette couverture au second semestre 2017.

GRUPE GORGÉ a souscrit en octobre 2016 un cap de taux de strike 1 % en couverture de l'emprunt de 9,5 millions contracté avec la BNP à taux variable. La valeur au bilan actif est de 7 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les actionnaires minoritaires de SERES Technologies disposent d'options de vente exerçables à partir de 2021. GROUPE GORGÉ dispose d'une option d'achat exerçable à partir de 2017. Ces options ont été valorisées à la juste valeur par capitaux propres. La valorisation correspond à l'actualisation de la valeur estimée de l'option à date, elle-même multiple du résultat estimé de la filiale sur la période concernée.

Les actionnaires minoritaires d'IP GESTION disposent d'options de vente exerçables à partir de 2023. La filiale PRODWAYS GROUP dispose d'une option d'achat exerçable à partir de 2021. Ces options ont été valorisées à la juste valeur par capitaux propres. La valorisation correspond à l'actualisation de la valeur estimée de l'option à date, elle-même multiple du résultat estimé de la filiale sur la période concernée.

Les actionnaires minoritaires de BE MAURIC disposent d'options de vente exerçables dans le cadre d'un pacte d'actionnaires conclu en novembre 2016 et pendant une période de 10 ans. ECA dispose d'une option d'achat exerçable à partir de 2017. Ces options ont été valorisées à la juste valeur par capitaux propres. La valorisation correspond à l'actualisation de la valeur estimée de l'option à date, elle-même multiple du résultat estimé de la filiale sur la période concernée. En décembre 2017, des options ont été levées par des dirigeants actionnaires, les actions concernées ont été acquises par ECA pour être cédées à d'autres dirigeants de la société, au même prix, début 2018

(en milliers d'euros)	Ouverture	Entrée	Levée d'options	Effet capitaux propres	Autres	Clôture
Option d'achat INTERSON-PROTAC	-	889	-	-	-	889
Option d'achat BE MAURIC*	807	-	(226)	(143)	-	438
Option d'achat de SERES	1 295	-	-	64	-	1 359
TOTAUX NON COURANTS	2 102	889	(226)	(79)	-	2 686

* Ouverture retraitée des éléments détaillés en note 1.3

8.1.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est constatée notamment lorsque la valeur d'une participation s'avère inférieure à la quote-part de la Société dans ses capitaux propres, sauf si les résultats et perspectives laissent prévoir un rétablissement à court ou moyen terme.

Certains actifs financiers sont évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (IAS 39). Il s'agit d'actions cotées dans un marché actif et classées dans cette catégorie de façon volontaire dès leur comptabilisation initiale ainsi que des participations détenues dans le cadre de l'activité de capital-investissement de SOPROME et FONDELIA. Ces deux sociétés évaluent la juste valeur de chacune de ces participations selon une méthode constante, identique à celle retenue au moment de la prise de participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en résultat opérationnel courant.

Lorsque la juste valeur ne peut être fondée sur des données de marché observables, les titres sont maintenus à leur coût net des dépréciations éventuelles. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, de la rentabilité future attendue et des perspectives de développement de l'entité représentative de l'investissement. Cette règle est notamment appliquée pour les titres non cotés.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global au sein de l'état du résultat global et, au bilan, dans une rubrique séparée des capitaux propres (autres réserves) jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat. Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur identifiée est considérée comme significative ou durable au regard des circonstances, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	2017	2016
Prêts	967	667
Dépôts et cautionnements	1 871	1 857
Participations non consolidées	748	774
Actifs financiers destinés à la vente ⁽¹⁾	-	687
Actions cotées et évaluées à la juste valeur en contrepartie du résultat	2 782	2 761
Actifs financiers de l'activité de capital investissement ⁽²⁾	13 053	12 313
Autres immobilisations financières	563	549
TOTAUX DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	19 983	19 609

⁽¹⁾ La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente correspond au cours de clôture pour les titres cotés sur un marché. Ces actifs concernent pour 2016 les titres REDHALL, totalement cédés sur l'exercice 2017.

⁽²⁾ Ces actifs financiers correspondent à des titres non cotés sur un marché actif. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, de la rentabilité future attendue et des perspectives de développement de l'entité représentative de l'investissement.

Titres de participation non consolidés

(en milliers d'euros)	% contrôle	Capital Capitaux propres	Valeur brute des titres Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires Résultat net	Observations
		56	60	1 428	
CEDETI ⁽¹⁾	10,07 %	313	60	60	Pas d'influence notable
		100	34	0	
MARINE INTÉRIM ⁽²⁾	34 %	164	34	(0)	Pas d'influence notable
		49	500	0	
WANDERCRAFT	4,9 %	11 194	500	(1 184)	Pas d'influence notable
		n/d	400	n/d	
CFPI	100 %	n/d	-	n/d	Pas d'influence notable
		n/a	154	n/a	
Autres	n/a	n/a	154	n/a	Pas d'influence notable

⁽¹⁾ Information au 30 septembre 2017.

⁽²⁾ Information 2017.

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Entrée	Résultat	Écarts de conversion	Sortie	Clôture
1ROBOTICS	4	-	(0)	(0)	-	3
DENTOSMILE	803	-	98	-	-	901
VARIA 3D	615	-	9	(21)	(21)	603
TOTAUX	1 421	-	107	(21)	(21)	1 507

8.2 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et d'autre part des autres produits et charges financiers.

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Intérêts et charges assimilés	(1 990)	(2 323)
Produits des autres valeurs mobilières	128	154
Résultat net sur cession de valeurs mobilières de placement	55	(1 730)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(1 808)	(3 898)
Autres intérêts et produits assimilés	890	998
Différence nette de change	(6)	46
Dotations financières nettes des reprises	(134)	2 081
TOTAUX DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(1 058)	(774)

8.3 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

8.3.1 RISQUE DE LIQUIDITE

Au 31 décembre, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 93,2 millions d'euros (soit 101,0 millions d'euros de trésorerie disponible moins 7,8 millions d'euros de concours bancaires).

Le Groupe dispose des financements qui lui sont nécessaires, il n'y a pas de financements indispensables à l'activité qui soient en cours de négociation. Le Groupe n'a pas de financements bancaires dépendant de la notation du Groupe ni de concentration importante du risque de crédit.

Les modalités de remboursement des principaux crédits sont les suivantes (en excluant les crédits des activités non poursuivies) :

	Emprunt (en milliers d'euros)	Taux	Montant	Capital restant dû	Échéances
Société du GROUPE GORGÉ	SOGEBAIL (crédit-bail)	TEC10 + 0,55 %	6 320	1 005	48 trimestrialités à partir de juin 2007
Société du GROUPE GORGÉ	SG LEASING S.p.a. (crédit-bail)	1,62 % taux fixe révisable	2 250	1 136	179 mensualités à partir de 2007
Société du GROUPE GORGÉ	Obligation GIAC 2022	E3M + 3,05 %	2 000	1 900	20 trimestrialités à partir d'octobre 2017
Société du GROUPE GORGÉ	Obligation MICADO 2018	5,75 %	4 000	4 000	In fine octobre 2018
Société du GROUPE GORGÉ	Obligation FEDERIS 2018	5,40 %	10 000	10 000	In fine décembre 2018
Société du GROUPE GORGÉ	BNP PARIBAS	E + 0,43 %	10 000	10 000	Ligne RCF échéance juillet 2020
Société du GROUPE GORGÉ	BNP PARIBAS	E3M + 1,0 %	10 000	10 000	In fine juin 2021
Société du GROUPE GORGÉ	BNP PARIBAS	E3M + 0,8 %	9 500	7 600	20 trimestrialités à partir de janvier 2017
Société du GROUPE GORGÉ	CIC	E + 0,4 %	10 000	7 500	Ligne RCF échéance juillet 2021
Société du GROUPE GORGÉ	BPI France	1,78 %	5 000	4 750	20 trimestrialités à partir d'octobre 2017
Société du GROUPE GORGÉ	BPI France	1,78 %	3 000	2 850	20 trimestrialités à compter de novembre 2017
Société du GROUPE GORGÉ	BPI France	1,93 %	2 900	2 465	20 trimestrialités à partir de mars 2017
Société du GROUPE GORGÉ	BPI France	1,78 %	1 500	1 425	20 trimestrialités à partir d'octobre 2017
Société du GROUPE GORGÉ	BANQUE PALATINE	0,37 %	1 668	1 420	20 trimestrialités à partir d'avril 2017
Société du GROUPE GORGÉ	BANQUE PALATINE	0,37 %	1 668	1 420	20 trimestrialités à partir d'avril 2017
Société du GROUPE GORGÉ	CIC	E3M + 0,6 %	1 300	1 300	24 trimestrialités à partir de février 2018
Société du GROUPE GORGÉ	BPI France	0 %	1 400	1 260	20 trimestrialités à partir de juin 2017
Société du GROUPE GORGÉ	CRÉDIT AGRICOLE	0,60 %	700	581	60 mensualités à partir de février 2017
Société du GROUPE GORGÉ	LCL	E3M + 0,9 %	10 000	-	Ligne RCF échéance juillet 2020
Société du GROUPE GORGÉ	LCL	E3M + 0,8 %	10 000	-	Ligne RCF échéance décembre 2022 dégressive à partir de juin 2019
PÉLICAN VENTURE SAS	LCL	E3M+1,1	2 000	400	5 annuités à partir de mai 2014
SCI BÉTHUNE	CIC	1,65%	3 000	2 296	120 mensualités à partir de septembre 2015

Des covenants de levier sont associés à certains crédits. Ils sont tous respectés. Les principaux emprunts de GROUPE GORGÉ ainsi que les principaux emprunts de filiales peuvent inclure une clause de changement de contrôle.

8.3.2 RISQUE DE TAUX

D'une manière générale, la politique du Groupe en matière de gestion du risque de taux consiste à étudier au cas par cas les conventions de crédit conclues sur la base d'un taux d'intérêt variable et à apprécier, avec l'aide de ses conseils financiers extérieurs, l'opportunité de la conclusion d'instruments financiers *ad hoc* pour couvrir, le cas échéant, le risque de taux identifié. Les passifs et actifs exposés à une variation de taux d'intérêt se présentent comme suit, par échéance :

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers ⁽¹⁾	29 041	18 440	220
Actifs financiers ⁽²⁾	-	967	-
Position nette avant gestion	29 041	17 473	220
Hors bilan	-	-	-
Position nette après gestion	29 041	17 473	220

(1) Non compris les financements qui ne portent pas intérêt mais y compris les concours bancaires courants pour un montant de 7 806 milliers d'euros.
(2) Non compris les VMP pour 36 156 milliers d'euros.

Les découverts et crédits court terme (financement du poste clients) sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux.

La dette nette exposée à une variation des taux s'élève à environ 10,9 millions d'euros au 31 décembre 2017. Une hausse ou une baisse de 100 points de base (1 %) de l'ensemble des taux aurait un impact d'environ plus ou moins 109 milliers d'euros sur la charge financière annuelle avant impôt du Groupe, en prenant l'hypothèse d'une stricte stabilité de la dette.

8.3.3 RISQUE DE CHANGE

Les opérations en devises sont concentrées chez ECA (dollar américain) et se développent dans le pôle Impression 3D. La part du chiffre d'affaires réalisée en devises par les sociétés françaises du Groupe reste limitée, le pôle Protection en Milieux Nucléaires libellant toutes ses opérations à l'export en euros.

ECA a mis en place une politique de suivi du risque de change consistant à prévoir l'ensemble des flux en devises du Groupe constitué par ECA et ses filiales (encaissements et décaissements), à mesurer l'exposition nette du Groupe par échéance et à éventuellement mettre en place une couverture de change si la position nette à une échéance identifiée le justifie. Cela nécessite une appréciation du risque d'évolution des cours, qui est émise par la direction conseillée par ses banques. Du fait du caractère équilibré des flux en devises dans les deux sens, il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place de couverture en 2017. L'endettement financier en devises est marginal, seules quelques filiales étrangères pouvant avoir des concours bancaires courants temporaires.

(en milliers d'euros)	USD	GBP	YUAN	Autres
Actifs	8 336	965	1 052	902
Passifs	3 098	-	298	735
Position nette avant gestion	5 238	443	754	167
Position hors bilan	-	-	-	-
Position nette après gestion	5 238	522	754	167

Une variation uniforme des taux de change à la hausse ou la baisse de 1 centime d'euro des principales devises pourrait avoir un impact d'environ plus ou moins 34 milliers d'euros sur la position nette, en prenant l'hypothèse d'une stricte stabilité des actifs et passifs.

8.3.4 RISQUE DE MARCHE

Des actions sont auto-détenues par ECA (76 987 actions), par GROUPE GORGÉ (4 748 actions) et par PRODWAYS GROUP (34 604 actions). Ces actions ont été acquises dans le cadre de contrats de liquidité ou dans le but de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés, annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, la régularisation du cours de Bourse de l'action.

La valeur de marché au 31 décembre 2017 des titres auto-détenus s'élève à 1,74 million d'euros (dont respectivement 0,074 million d'euros pour les actions d'autocontrôle de GROUPE GORGÉ, 1,50 million d'euros pour celles d'ECA et 0,165 million d'euros pour celles de PRODWAYS GROUP).

Une évolution uniforme de 10 % du cours des actions pourrait avoir un impact sur les capitaux propres de 174 milliers d'euros par rapport à la situation du 31 décembre 2017 (actions ECA, GROUPE GORGÉ et PRODWAYS GROUP).

Le reste de la trésorerie investie par le Groupe l'est en SICAV monétaires ou en dépôts à terme.

Au 31 décembre 2017, les plus-values latentes sur l'ensemble des titres cotés représentent 1 646 k€ pour les titres classés en valeurs mobilières de placement ; les moins-values latentes sont provisionnées. La filiale SOPROME investit de façon peu fréquente sur des actions cotées.

Le reste de la trésorerie investie par le Groupe l'est en SICAV monétaires ou en dépôts à terme.

8.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DU GROUPE

NANTISSEMENTS D'ACTIFS DE L'EMETTEUR

Des titres de participation de sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont nantis au profit d'établissements financiers en garantie de crédits :

Titres de participation	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Nombre d'actions nanties	% du capital nant	Dette initialement garantie	Capital restant dû
SERES TECHNOLOGIES	05/2012	05/2018	480	60 %	950 k€	190 k€

Il n'existe pas d'autre nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2017.

ENGAGEMENTS REÇUS

GROUPE GORGÉ SA bénéficie d'une ligne de crédit renouvelable de 10 millions d'euros, confirmée jusqu'en juillet 2020. Cette ligne de crédit n'a pas été utilisée. Elle est assortie d'une clause de changement de contrôle et d'un covenant financier.

ECA SA bénéficie d'une ligne de crédit renouvelable 2016 de 10 millions d'euros, confirmée jusqu'en juillet 2021. Cette ligne de crédit, utilisée à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2017, est assortie d'une clause de changement de contrôle et d'un covenant financier.

ECA SA bénéficie également d'une ligne de crédit renouvelable 2017 de 10 millions d'euros, confirmée jusqu'en juillet 2020. Cette ligne de crédit, utilisée à hauteur de 10 millions d'euros au 31 décembre 2017, est assortie d'une clause de changement de contrôle.

PRODWAYS GROUP SA bénéficie d'une ligne de crédit renouvelable de 10 millions d'euros, confirmée jusqu'en décembre 2022. Cette ligne est dégressive de 2,5 millions par an à partir de juin 2019. Elle n'a pas été utilisée. Elle est assortie d'une clause de changement de contrôle et d'un covenant financier.

AUTRES ENGAGEMENTS

Il n'existe pas d'autre nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2017.

Note 9 Impôts sur les résultats

9.1 DETAIL DES IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1 DETAIL DES IMPOTS SUR LES RESULTATS

VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	2017	2016
Impôts différés	(3 443)	(1 449)
Impôts exigibles	(1 522)	(3 648)
CHARGE D'IMPOT	(4 965)	(5 096)

* Colonne retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

La charge d'impôt n'inclut pas les crédits impôt recherche, classés en autres produits (voir notes 4.2 et 9.1.2), elle inclut en revanche la CVAE pour 1 316 milliers d'euros en 2017 et 1 607 milliers d'euros en 2016.

DETTES ET CREANCES D'IMPOT

(en milliers d'euros)	2017	2016
Créances d'impôt	24 635	21 939
Impôt exigible	250	159
CREANCE / (DETTE) D'IMPOT NETTE	24 385	21 781

Les créances d'impôt sont constituées principalement de créances de crédit d'impôt recherche pour 17,8 millions d'euros et de créances de CICE pour 5,6 millions d'euros qui n'ont pas pu être imputées sur de l'impôt à payer.

9.1.2 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

Conformément aux pratiques de la place et aux normes IAS 12 et IAS 20, les crédits d'impôt n'étant ni des éléments du résultat fiscal, ni calculés sur la base du résultat fiscal et n'étant pas des éléments de liquidation de l'impôt ni limités au montant de l'impôt liquidé, ils sont classés en résultat opérationnel.

Les crédits d'impôt recherche de l'exercice sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est qualifiée dans les comptes d'impôt sur le résultat, cette taxe étant assise sur la valeur ajoutée. L'analyse du Groupe se base notamment sur la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 et sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut, sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable. L'IRAP (taxe italienne également assise sur la valeur ajoutée) est traitée de la même façon.

<i>(en milliers d'euros)</i>	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(15 969)
(Charge) / Produit d'impôt	(4 974)
Résultat des sociétés mises en équivalence	31
Résultat avant impôt	(11 027)
Taux d'impôt	33,33%
IMPOT THEORIQUE	3 675
Éléments de rapprochement	
Déficits fiscaux de la période non activés	(8 301)
Utilisation de déficits fiscaux non activés	603
Ré-estimation des actifs d'impôts différés	(3 731)
Écarts de taux France/Étranger et taux réduits	(284)
Écarts de taux relatifs à la nouvelle réforme fiscale en France	801
CVAE	(1 316)
Effets impôts liés au classement comptable de la CVAE et des crédits d'impôts/ou économie d'impôt sur CVAE et retraitements/annulation impôt théorique sur crédits d'impôts	1 867
Autres différences permanentes	1 714
(CHARGE) / PRODUIT NET D'IMPOT REEL	(4 974)

Le taux d'impôt utilisé correspond au taux actuel de la société mère.

En 2017, la nouvelle réforme fiscale en France a conduit à un impact positif au compte de résultat de 801 milliers d'euros (hors impact sur les déficits reportables activés). Cet impact correspond à la meilleure estimation du Groupe quant à l'incidence de ces réformes sur les soldes d'impôts différés passifs au 31 décembre 2017.

9.2 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôt différé sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables, aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés, aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement ainsi qu'aux frais de développement immobilisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant les taux d'impôts qui seront en vigueur au moment du renversement des différences temporelles.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale et qu'ils ont des échéances identiques.

VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2017	2016*
Différences temporelles		
Retraites et prestations assimilées	2 087	2 840
Frais de développement	(5 565)	(6 431)
Subvention	67	(255)
Location financement	(246)	(174)
Instruments financiers dérivés	(62)	(118)
Provisions intragroupes	(3 325)	(1 821)
Juste valeur – IFRS 3	(325)	(324)
Autres	(6)	87
SOUS-TOTAL	(7 373)	(6 196)
Décalages temporaires et autres retraitements	1 303	1 506
Déficits reportables	7 111	9 587
CVAE	(51)	(77)
TOTAL	990	4 820
IMPOTS DIFFERES PASSIF	(2 245)	(2 581)
IMPOTS DIFFERES ACTIF	3 235	7 400
* Colonne retraitée des éléments détaillés en note 1.3.		

Les déficits reportables sont activés en raison des perspectives d'imputation rapide de ces déficits. Certains actifs d'impôts différés résultant de ces activations peuvent être imputés sur la fiscalité passive en raison de la situation nette fiscale différée passive des sociétés concernées.

SITUATION FISCALE LATENTE

<i>Bases (en millions d'euros)</i>	2017	2016
Déficits ordinaires	55,2	35,8
TOTAUX	55,2	35,8

Seuls sont indiqués ici les déficits ordinaires reportables non activés dans les comptes consolidés.

Note 10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 CAPITAUX PROPRES

10.1.1 CAPITAL

Au 31 décembre 2017, le capital social de PÉLICAN VENTURE s'élève à 3 309 778,08 euros, constitué de 2 298 457 actions de 1,44 euro de nominal chacune, totalement libérées.

La quasi-totalité du capital et des droits de vote est détenue par trois membres de la famille GORGÉ, Jean-Pierre, Raphaël et Blanche GORGÉ.

10.1.2 DIVIDENDE PAR ACTION

Les réserves distribuables de la société mère (capitaux propres hors capital social et réserve légale) s'élèvent à 69 090 milliers d'euros, avant affectation du résultat 2017. Elles s'élevaient à 66 329 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Un dividende de 0,96 euro par action a été versé en 2017 au titre de l'exercice 2016, pour un total de 2 199 milliers d'euros.

10.2 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée *pro rata temporis* du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Le résultat par action dilué prend en compte les instruments ayant un effet dilutif. Il est calculé à partir de la moyenne pondérée *pro rata temporis* du nombre d'actions assimilables à des actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options de souscription d'achat ou d'achats d'actions est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours moyen de la période concernée.

	2017	2016*
Nombre moyen pondéré d'actions	2 298 457	2 298 457
Dividende par action versé au titre de l'exercice (en euros)	ND	0,96
RESULTAT PAR ACTION (EN EUROS)	(1,468)	(1,181)
RESULTAT PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	(1,671)	0,966

* Colonne retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

Note 11 Autres provisions et passifs éventuels

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements (hormis la comptabilisation du passif éventuel dans les cas d'acquisition). Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- les risques économiques : ces provisions couvrent des risques fiscaux identifiés au cours de contrôles réalisés localement par les administrations fiscales et des risques financiers pour la plupart correspondant à des garanties données à des tiers sur certains actifs et passifs ;
- les risques et charges sur affaires ; ces provisions sont constituées :
 - des provisions statistiques pour garantie : les filiales du Groupe provisionnent sur une base statistique l'ensemble des garanties éventuellement données sur la vente d'équipements. Certaines garanties peuvent atteindre 24 mois,
 - des provisions pour pertes à terminaison sur affaires en cours,
 - des provisions pour travaux restant à effectuer sur des affaires déjà livrées ;
- les coûts de restructuration, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture.

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ; ou
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, des passifs éventuels peuvent être comptabilisés en provisions selon les critères définis par la norme IFRS 3R.

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

Provisions (en milliers d'euros)	Litiges	Garanties données aux clients	Pertes à terminaison	Amendes et pénalités	Autres	Totaux
Au 1 ^{er} janvier 2017*	920	991	3 252	529	3 384	9 076
Dotations	273	210	2 343	396	4 222	7 444
Utilisations	(305)	(4)	(200)	(327)	460	(377)
Reprises	(62)	(168)	(1 863)	(461)	(2 100)	(4 654)
Impact sur le résultat de la période	(94)	38	280	(392)	2 582	2 413
Variations de périmètre	(144)	(107)	-	-	89	(163)
Autres mouvements	(10)	-	-	-	(13)	(23)
Effet des variations de change	(2)	-	-	-	(1)	(3)
Au 31 décembre 2017	670	922	3 532	137	6 040	11 300

* Ouverture retraitée des éléments détaillés en note 1.3.

La colonne « Autres » inclut 2 633 milliers d'euros de provisions pour risques au titre de deux filiales du groupe devenues non stratégiques et dont la fermeture ou la cession a été décidée.

Note 12 Autres notes

12.1 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COREVISE et Dominique BEYER sont les Commissaires aux comptes titulaires de la société mère, PÉLICAN VENTURE.

2017

En milliers d'euros	RSM COREVISE		Dominique BEYER		Autres Cabinets		TOTAL	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	350	100%	9	100%	603	98%	961	99%
- Société mère	22		9				31	
- Sociétés intégrées globalement	328		-		603		931	
Autres diligences	-	-	-	0%	14	2%	14	1%
TOTAL	350	100%	9	100%	617	100%	975	100%

2016

En milliers d'euros	RSM COREVISE		Dominique BEYER		Autres Cabinets		TOTAL	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	332	99%	9	100%	486	76%	827	84%
- Société mère	20		9				29	
- Sociétés intégrées globalement	313		-		486		798	
Autres diligences	4	1%	-	-	150	24%	153	16%
TOTAL	336	100%	9	100%	635	100%	980	100%

12.2 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Le Groupe est engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas et après avis de conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

En juillet 2013, un incendie a détruit l'usine de fabrication de panneaux de particules de bois de la société DEPALOR, à Phalsbourg. Certains systèmes de protection contre l'incendie au droit du départ de feu n'auraient pas fonctionné. À la suite de ce sinistre, une expertise judiciaire a été initiée par DEPALOR et son assureur à l'encontre des différentes sociétés spécialisées en charge de la conception, de la maintenance, de la vérification ou de travaux ponctuels sur les systèmes d'extinction et de leurs assureurs respectifs. L'expert judiciaire doit rechercher notamment l'origine et les causes du sinistre et les causes des éventuels dysfonctionnements des systèmes de protection contre l'incendie au jour du sinistre et en déterminer l'incidence dans le sinistre. L'expertise technique devrait s'achever courant 2018. Le chiffrage du préjudice allégué par DEPALOR a été estimé par un sapiteur à 32 millions d'euros. CLF-SATREM, bien que s'estimant hors de cause, fait partie des sociétés appelées à l'expertise dans la mesure où elle avait initié une démarche de révision trentenaire de l'usine DEPALOR et avait réalisé des travaux ponctuels sur le site.

En avril 2008, CIMLEC Industrie a conclu avec la société ETS COMMUNICATION un contrat de téléphonie illimitée assorti d'une location de matériels nécessaires à la fourniture de cette prestation auprès d'une société de leasing. L'ensemble de la prestation de téléphonie et de la location financière s'élevait à un montant global d'environ 500 milliers d'euros. Sur la foi d'un procès-verbal de réception apparemment signé par CIMLEC Industrie, la société de location FRANFINANCE a commencé à prélever des loyers alors que le matériel de téléphonie n'avait pas été livré et que la prestation de téléphonie illimitée n'avait pas commencé. CIMLEC INDUSTRIE a fait cesser les prélèvements et a fini par constater la résolution du contrat. La société ETS COMMUNICATION quant à elle a été mise en liquidation judiciaire. FRANFINANCE a assigné CIMLEC Industrie devant le Tribunal de Commerce pour réclamer à CIMLEC Industrie environ 470 milliers d'euros au titre de l'exécution du contrat de location financière jusqu'à son terme. CIMLEC Industrie a alors déposé une plainte pour faux et usage de faux et escroquerie à son encontre. L'instruction s'est soldée par une ordonnance de non-lieu constatant notamment qu'aucun élément objectif ne venait confirmer la réalité de la livraison ni le devenir du matériel. Dans tous les cas, CIMLEC Industrie estime que FRANFINANCE ne peut prétendre obtenir la contrepartie financière totale d'un contrat lorsqu'aucune des prestations qu'il vise n'a été réalisée. Le Tribunal de commerce en avril 2016 a condamné CIMLEC Industrie à payer à FRANFINANCE 473 milliers d'euros. La condamnation a été constatée dans les comptes depuis juin 2016 et cette somme est entièrement réglée. CIMLEC Industrie a fait appel de ce jugement et a été débouté en 2017. CIMLEC Industrie a formé un pourvoi en cassation début 2018.

En 2012, CIMLEC INDUSTRIE a conclu avec la société COST&CO une convention de recherche d'économie portant sur son parc automobile en location longue durée. COST&CO exerce une activité d'analyse et de recherche d'économie pour le compte de sociétés françaises. CIMLEC INDUSTRIE et COST&CO étant en désaccord sur les prestations et le montant des honoraires dus, COST&CO a assigné CIMLEC INDUSTRIE en juin 2016 en vue du paiement de ses factures. COST&CO demandait en outre une condamnation en paiement de dommages-intérêts, COST&CO reprochant à CIMLEC INDUSTRIE d'avoir communiqué ses recommandations de pistes d'économie à des tiers. Les demandes de COST&CO s'élevaient au total à environ 516 milliers d'euros. CIMLEC INDUSTRIE

contestaient le principe et le quantum des demandes de COST&CO. CIMLEC INDUSTRIE et COST&CO ont conclu une transaction en octobre 2017 aux termes de laquelle CIMLEC INDUSTRIE a accepté de verser à COST&CO 65 milliers d'euros contre l'abandon par COST&CO de l'ensemble de ses demandes

BAUMERT a souhaité procéder en 2014 à la fermeture de son établissement de Dreux afin de redéployer l'activité menée sur ce site notamment sur son site principal en Alsace. Quinze sur seize salariés ayant refusé toute mobilité géographique, la Société a dû procéder à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) concernant ces salariés. Quatorze salariés ont demandé l'annulation du PSE au motif que le PSE n'avait pas été homologué par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) compétente et que le PSE n'aurait pas été apprécié par cette dernière au regard des moyens dont dispose le Groupe auquel la société BAUMERT appartient. La procédure devant les juridictions administratives a confirmé l'incompétence territoriale de la DIRECCTE ayant homologué le PSE. Du fait de l'annulation du PSE, les salariés ont également engagé des procédures prud'homales pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. BAUMERT a ainsi été condamnée par le conseil des Prud'hommes en 2016 à verser des dommages et intérêts aux salariés pour un montant d'environ 460 milliers d'euros. Ce jugement a été confirmé en appel. BAUMERT compte mettre en cause les responsabilités de l'État et de son avocat ayant conseillé la société sur ce PSE, notamment en raison de la saisine de la DIRECCTE incompétente.

En 2014 et 2015, la société BAUMERT a conçu, fabriqué et installé des portes étanches pour 9 unités de méthanisations conçues par la société NASKEO Environnement et vendues à des exploitants agricoles. Le prix de ce marché s'élevait à 720 milliers d'euros pour BAUMERT. Ces unités de méthanisation présentent des dysfonctionnements affectant les performances attendues des exploitants agricoles. Des expertises judiciaires sont en cours sur plusieurs sites ou vont être initiées afin de déterminer les causes de ces dysfonctionnements, au titre desquels un apparent problème d'étanchéité des portes. Baumert considère à ce jour que les portes conçues sont conformes aux requis du cahier des charges de NASKEO Environnement.

VAN DAM a reçu en mai 2016 une réclamation de VINCI CONSTRUCTION UK Limited au sujet de travaux de sous-traitance réalisés en 2008-2009 (puis en 2011 pour des réparations) sur un bâtiment civil en Angleterre. Le marché d'origine pour VAN DAM s'élevait à environ 2,9 millions de livres sterling. VAN DAM a eu de nombreuses discussions avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage sur l'origine des désordres constatés et les solutions techniques proportionnées et adaptées pouvant le cas échéant être mises en œuvre pour remédier aux désordres. VAN DAM n'a toutefois pas pu accéder au bâtiment pour effectuer certaines analyses techniques. Depuis la faillite du maître d'ouvrage CARILLION, les discussions sont suspendues.

ECA EN a déménagé son activité en 2015. Un état des lieux de sortie a été réalisé de manière contradictoire avec le bailleur, la SCI FERCA, fin décembre 2015. La SCI FERCA a assigné ECA EN fin 2017 aux fins de remise en état des locaux incombant prétendument à ECA EN et réclame 518 milliers d'euros à ECA EN à ce titre. Il est rappelé que la société avait fini par devoir déménager en raison du non achèvement par son ancien bailleur, la SCI FERCA, des travaux de réfection des toitures (désamiantage) des locaux quittés

À l'issue d'une expertise judiciaire de 9 années, la SCI FERCA, ancien bailleur d'ECA EN, a assigné en décembre 2016 les entreprises en charge des travaux de désamiantage non achevés (et leurs assureurs) pour demander indemnisation du préjudice subi du fait de la mauvaise exécution et de l'inachèvement des travaux de désamiantage. La SCI FERCA a assigné aux cotés des entreprises en charges des travaux de désamiantage la société ECA EN, reprochant à cette dernière, en sa qualité d'ancien locataire, d'avoir entravé le bon déroulement des travaux de désamiantage, ce que ECA EN conteste fermement.

Un contentieux est né en 2017 entre ECA SINDEL et un de ses clients à Singapour. Le contentieux est causé par des désaccords sur l'interprétation des prestations dues dans le cadre du contrat et le montant des avenants réclamés par ECA SINDEL. Après de nombreux échanges les parties ont trouvé un accord qu'elles n'ont cependant pas réussi à formaliser par un avenant. Ainsi, en réponse à un courrier d'ECA SINDEL de décembre 2017, le client a adressé fin janvier 2018 une lettre de résiliation du contrat au motif allégué de la défaillance d'ECA SINDEL. Cette affaire met en difficultés sérieuses la société ECA SINDEL, exposée à la perte de 1,0 million d'euros de créances impayées et de 1,4 million d'euros de travaux encours non facturés ainsi qu'à la menace de réclamations de dommages et intérêts. ECA SINDEL évalue avec ses conseils la suite à donner. Des provisions sur actifs et pour risques ont été constatées dans les comptes 2017, la continuité d'exploitation de la filiale est en question

12.3 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu entre le 31 décembre 2017 et la date d'arrêté des comptes consolidés par décision du Président.

Note 13 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
	au 31/12/2017	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Société consolidante							
PÉLICAN VENTURE SAS		Top	Top	Top	Top	IG	IG
GORGÉ INVESTISSEMENT							
SOPROMECSA	PÉLICAN VENTURE	99,99	99,99	100	100	IG	IG
FONDELIA SAS	SOPROMECSA	100	100	100	100	IG	IG
STRUCTURE ET FONCIER							
SCI BETHUNE	PÉLICAN VENTURE	99,99	99,99	99,99	99,99	IG	IG
SCI THOUVENOT	PÉLICAN VENTURE	100	100	100	100	IG	IG
SCI AUSSONNE	PÉLICAN VENTURE	99,96	99,96	99,96	99,96	IG	IG
TROIDEMI SARL	PÉLICAN VENTURE	100	100	100	100	IG	IG
GROUPE RECIF							
RECIF TECHNOLOGIES SAS ⁽¹⁾	PÉLICAN VENTURE	-	80	-	80	-	IG
RECIF TECHNOLOGIES ⁽¹⁾ (Taiwan)	RECIF TECHNOLOGIES	-	97	-	77,60	-	IG
RECIF TECHNOLOGIES INC (Etats-Unis) ⁽¹⁾	RECIF TECHNOLOGIES	-	100	-	80	-	IG
EOLIEN							
FRANCÉOLE HOLDING ⁽¹⁾	PÉLICAN VENTURE	-	94	-	94	-	IG
FRANCÉOLE ⁽¹⁾	FRANCÉOLE HOLDING	-	100	-	94	-	IG
GROUPE GORGÉ							
Structure							
GROUPE GORGÉ SA	PÉLICAN VENTURE	68,03	64,68	53,44	53,88	IG	IG
FINU 10 ⁽²⁾	GROUPE GORGÉ SA	100	100	53,44	53,88	IG	IG
SCI DES CARRIÈRES	GROUPE GORGÉ SA	100	100	53,44	53,88	IG	IG
Systèmes intelligents de sûreté							
BE MAURIC	ECA	71,47	60	23,35	19,57	IG	IG
ECA ⁽³⁾	GROUPE GORGÉ SA	75,65	74,42	32,67	32,62	IG	IG
ECA AEROSPACE ⁽²⁾	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA CNAI	ECA AEROSPACE	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA DEV ⁽²⁾	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA DRONE	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA DYNAMICS	ECA	51	51	16,66	16,63	IG	IG
ECA EN	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA FAROS	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA MIDDLE EAST (EAU) ⁽⁴⁾	ECA	100	-	32,67	-	IG	-
ECA ROBOTICS	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA SINDEL (Italie)	ECA	99,38	99,38	32,46	32,42	IG	IG
ECA SINDEL BRASIL (Brésil)	ECA SINDEL	99,80	99,80	32,40	32,35	IG	IG
ECA SINTERS	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ECA RSM	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ELTA	ECA AEROSPACE	100	100	32,67	32,62	IG	IG
EN MOTEURS	ECA EN	100	100	32,67	32,62	IG	IG
ESFE (Singapour)	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
SSI (Etats-Unis)	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
TRITON IMAGING (Etats-Unis)	ECA	100	100	32,67	32,62	IG	IG
1ROBOTICS (Etats-Unis)	ECA	29,89	29,89	26,46	26,67	MEQ	MEQ
Protection des installations à Risques							
AI GROUP	BALISCO	100	100	50,77	50,69	IG	IG
AMOPSI	BALISCO	80	80	40,62	40,55	IG	IG
BALISCO	GROUPE GORGÉ SA	95	95	50,77	50,69	IG	IG
BAUMERT	NUCLEACTION SAS	100	100	53,17	52,73	IG	IG
BAUMERT CHINE	BAUMERT	100	100	53,17	52,73	IG	IG
BAUMERT HONG KONG	BAUMERT	100	100	53,17	52,73	IG	IG
COMMERCE ROBOTIQUE	CIMLEC Industrie	100	100	50,77	50,69	IG	IG
CIMLEC INDUSTRIAL (Roumanie)	CIMLEC Industrie	100	100	50,77	50,69	IG	IG
CIMLEC INDUSTRIE	BALISCO / CLF	100	100	50,77	50,69	IG	IG
CLF SATREM	BALISCO	100	100	50,77	50,69	IG	IG
FRIESLAND INSTALLATIE EN SOLAR BV (Pays-Bas) ⁽⁵⁾	GORGÉ HOEKSTRA	100	-	46,50	-	IG	-

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
	au 31/12/2017	2017	2016	2017	2016	2017	2016
GORGÉ EUROPE INVESTMENT (Pays-Bas)	BALISCO	100	100	50,77	50,69	IG	IG
GORGÉ-HOEKSTRA HOLDING BV (Pays-Bas) ⁽⁶⁾	GORGÉ NETHERLANDS	100	-	46,50	-	IG	-
GORGÉ NETHERLANDS (Pays-Bas)	GORGÉ EUROPE INVESTMENT	88	88	46,50	46,42	IG	IG
HOEKSTRA-SUWALD INSTALLATIE EN SOLAR BV (Pays-Bas) ⁽⁵⁾	GORGÉ HOEKSTRA	100	-	46,50	-	IG	-
HOEKSTRA-SUWALD TECHNIEN BV (Pays-Bas) ⁽⁵⁾	GORGÉ HOEKSTRA	100	-	46,50	-	IG	-
HOEKSTRA-SUWALD INSTALLATIE EN SOLAR BV (Pays-Bas) ⁽⁵⁾	GORGÉ HOEKSTRA	100	-	46,50	-	IG	-
PORTAFEU NUCLEAIRE	NUCLEACTION SAS	100	100	53,17	52,73	IG	IG
NTS Franca	CIMLEC Industrie	100	100	50,77	50,69	IG	IG
NUCLEACTION	GROUPE GORGÉ SA	98,81	98,81	53,17	52,73	IG	IG
SAS STONI	GROUPE GORGÉ SA	100	100	53,44	53,36	IG	IG
SCI MEYSSE	PORTAFEU NUCLEAIRE	100	100	53,17	52,73	IG	-
SCI DES PORTES	GROUPE GORGÉ SA	100	100	53,44	53,36	IG	IG
SERES TECHNOLOGIES	GROUPE GORGÉ SA	70	70	37,41	37,35	IG	IG
TENWHIL	CIMLEC Industrie	100	100	50,77	50,69	IG	IG
THE WIND FACTORY UK LTD ⁽⁵⁾	GORGÉ HOEKSTRA	100	-	46,50	-	IG	-
VAN DAM (Pays-Bas)	GORGÉ NETHERLANDS	100	100	46,50	46,42	IG	IG
VAN DAM ASIA	VAN DAM	100	100	46,50	46,42	IG	-
VAN DAM MAINTENANCE AND REPAIR (Pays-Bas)	GORGÉ NETHERLANDS	100	-	46,50	-	IG	-
VAN DAM USA ⁽⁷⁾	VAN DAM	100	-	46,50	-	IG	-
Impression 3D							
3D SERVICAD ⁽⁸⁾	AS3D	100	-	30,26	-	IG	-
AVENAO SOLUTION 3D ⁽⁸⁾	PRODWAYS GROUP	100	-	30,26	-	IG	-
AVENAO INDUSTRIE ⁽⁸⁾	AS3D	100	-	30,26	-	IG	-
CRISTAL	PRODWAYS GROUP	95	95	28,74	48,76	IG	IG
DELTAMED (Allemagne)	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
DENTOSMILE	PRODWAYS ENTREP.	20	20	6,05	10,26	MEQ	MEQ
EXCELTEC	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
INITIAL	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
INTERSON PROTAC ⁽⁹⁾	IP GESTION	100	-	22,69	-	IG	-
IP GESTION ⁽⁹⁾	PRODWAYS GROUP	75	-	22,69	-	IG	-
PODO 3D	PRODWAYS GROUP	82,07	82,07	24,83	42,12	IG	IG
PRODWAYS AMERICAS (États-Unis)	PRODWAYS	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS DISTRIBUTION ⁽²⁾	GROUPE GORGÉ SA	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS GROUP	GROUPE GORGÉ SA	56,61	96,19	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING (ex PRODWAYS 1)	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS 2	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS ENTREPRENEURS	PRODWAYS GROUP	100	100	30,26	51,33	IG	IG
PRODWAYS MATERIALS (Allemagne)	DELTAMED	100	100	30,26	51,33	IG	IG
VARIA 3D (États-Unis)	PRODWAYS GROUP	45	45	13,62	23,10	MEQ	MEQ

(1) Déconsolidation au 1^{er} janvier des sociétés RECIF et FRANCEOLE.

(2) Sociétés sans activité.

(3) Les pourcentages de contrôle concernant la société ECA tiennent compte des droits de votes doubles.

(4) Création nouvelle société en août 2017.

(5) Sociétés acquises en janvier 2017.

(6) Nouvelle société créée fin décembre 2016.

(7) Nouvelle société créée en juin 2017.

(8) Sociétés acquises en novembre 2017.

(9) Sociétés acquises fin juillet 2017.